

**L'ECHARP**  
**ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS**  
**EN PARTENARIAT AVEC**

**LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB**

**ET**

**LE CENTRE ALBERT MARINUS**

**VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »**

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES  
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

**NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP**

**Bibliothèque Centrale du  
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400  
Nivelles  
+32 67/893.589  
bibcentrale.mediation@cfwb.be  
www.escapages.cfwb.be

**Echarp**

Entente des Cercles  
d'Histoire et d'Archéologie  
du Roman Païs  
+32 479/245.148  
echarp@gmail.com  
www.echarp.be

**Centre Albert Marinus**

Musée communal de Woluwe  
-Saint-Lambert  
40, rue de la Charrette  
1200 Bruxelles  
+32 2/762.62.14  
fondationmarinus@hotmail.com  
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la  
Province du  
Brabant Wallon



**Bulletin du Service de Recherches  
Historiques et Folkloriques du Brabant**

**LE  
FOLKLORE  
BRABANÇON**

**12 Vieille Halle au Blé Bruxelles**



---

*Le Folklore Brabançon* paraît six fois par an.  
PRIX DE L'ABONNEMENT : 30 francs. — *Etranger* : 35 francs.  
PRIX POUR LES DEUX ÉDITIONS : 50 francs. — *Etranger* : 55 francs.  
La correspondance doit être adressée à M. A. Marinus, Gouver-  
nement provincial, 12, Vieille Halle aux Blés, Bruxelles.  
Compte chèque postal n° 142.119.  
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

---

*De Brabantsche Folklore* verschijnt zesmaal in 't jaar.  
ABONNEMENTSPRIJS : 30 frank — *Vreemde* : 35 frank.  
PRIJS VOOR BEIDE UITGAVEN : 50 frank. — *Vreemde* : 55 frank.  
De briefwisseling moet gezonden worden aan den H. A. Marinus  
Provinciaal Bestuur, 12, Oud Koornhuis, Brussel.  
Postcheck n° 142.119.  
De ondertekende artikels verbinden enkel den schrijver ervan.

---

Imprimerie — Drukkerij  
CH. PEETERS  
Léau — Zout-Leeuw

# Le Folklore Brabançon

## SOMMAIRE

Notes sur le Brabant. — Une incursion allemande à Louvain sous l'occupation française, le 18 décembre 1813 — 1830 à Rhode-St-Genèse. — Le pèlerinage à Sainte Renelde. — Les livres populaires flamands et leur historien. — Le Jeu de Cartes. — Congrès, Réunions, Expositions. — Bibliographie.

### Notes sur le Brabant.

L'abbé CAUSSIN (*Mémoires de l'ancienne académie de Bruxelles*, t. I) dit que le Brabant... était pendant les premiers siècles de notre ère, ou à peu près, dans l'état ou Ovide représente la terre sortie du déluge (!) SCHAYES (*Les Pays-Bas*, II, 130) dit qu'avant le VII<sup>e</sup> siècle, *Geminiacum* et *Perniciacum* sont seuls connus en Brabant. Le Brabant romain est déterminé chez A. WAUTERS (*Environ de Bruxelles*) par les trouvailles de monnaies et d'objets romains à Lennick, Assche, Afflighem, Merchtem, Laeken, Ruysbroek, Elewyt, Saventhem et Woluwe. C'est tout, en 1857. D'après le baron DE LOË et DESMAREZ (*Le problème de la colonisation Franque*, etc.) il n'existe en Brabant aucune tombe vraiment franque qui soit antérieure au VI<sup>e</sup> siècle. Toutes les sépultures étudiées par DE LOË en Brabant, sont du VI<sup>e</sup>, du VII<sup>e</sup> et du VIII<sup>e</sup> siècle ou d'une époque plus basse. DESMAREZ divise ethnographiquement le Brabant : Francs-Saliens dans l'entre Dendre et Dyle ; Ripuaires dans l'entre Dyle et Gette ; Saxons dans les terres de Leeuw et de Grimberghen ; Belgo-romains dans le Brabant wallon.

Pour arriver à une détermination approximative des races ayant peuplé le Brabant, il faut noter soigneusement, dans une statistique *par localité*, les trouvailles pré

et protohistoriques, les découvertes romaines, frankes, saxonnes, les lieux-dits, les légendes, les pèlerinages, les lois et coutumes, les survivances des religions disparues, les contes, même absurdes, des anciens chroniqueurs et faire concourir la géologie, la préhistoire, l'ethnographie, la philologie, le folklore, la géographie, l'archéologie à la constitution d'un ensemble documentaire.

« On ne sait même pas, dit JEAN MARTET (*Le Silence de M. Clémenceau*) si Khéops et Khéphren ont existé. Hérodote raconte là-dessus des histoires comme ma concierge doit en raconter sur Charlemagne... »

HARÆUS dit que Saint Ansfridus fut comte dans le pays de Bretuspant ou de Louvain, au X<sup>e</sup> siècle. WITTEKIND le qualifie de gouverneur de Chèvremont et SIEGEBERT de comte *Comes Bratuspantius* 964 à 976, puis, comte de Teisterbant, puis comte de Huy, jusqu'en 985. Nous avons parlé ailleurs de la parenté d'Ansfridus (*Les sires de Ryckevorsel*). Si nous le citons ici, c'est pour souligner la confusion entre *Bratuspant* et Brabant ou Brabant. L'*oppidum Bratuspantium* est cité par César. (Chap. IV). C'était la métropole des Bellovaci. On suppose qu'il était situé dans les environs du village de Breteuil et de Grasvillers, villages du Beauvoisis (Picardie). Ce serait de cet oppidum que les Brabançons sont venus dans le Brabant actuel, d'après PONTUS HEUTERUS. Cependant SANSON, A. DE VALOIS, SCALIGER, BONAMY et WALCKENAER cités par LOUANDRE (*Commentaires de J. César*) identifient *Bratuspantium* avec Beauvais. DES ROCHES (*Hist. ancienne des Pays-Bas autrichiens*, II, p. 29) dit qu'il n'est guère vraisemblable qu'il s'agisse de Beauvais. Il ajoute qu'il existait vers 1500, près de Breteuil, sur les confins de l'Amienois, des ruines d'une grande ville dite *Brantuspante*. C'est D'ANVILLE qui signale, le premier, l'existence d'une ville gauloise à 4 milles au N. de Beauvais. Cet endroit est appelé aujourd'hui *Bratepenche* ou *Gratepenche*. *Bratuspantium* est connu plus tard sous le nom de *Cæsaromagus* d'après MANNERT (*Géogr.* II, part. I. p. 195). Le *Beauvaisis* avec les *Ambianais* (Amiens), les *Atrébates* (Arras = *Nemetacum*) et le *Bratuspantium* des *Bellovaques* formaient le *Belgium* cité dans César.

Le *Bratuspant* ne semble avoir rien de commun avec le *Brabant*, où Saint Ansfrid aurait été comte.

Le *pagus brachbatensis* était une subdivision de l'ancienne *civitas cameracensis*, (Cambrai). Il comprenait les pays situés entre l'Escaut, le Rupel, la Dyle et la vallée de la Haine. Le pays d'Eename, plus tard comté d'Alost, y était enclavé. A la mort de Clovis, le *pagus du Brabant*, compris plus tard dans l'Austrasie, est adjugé à Thierry, roi de Metz. C'est le *Brabantum comitatus* cité dans le traité de Verdun de 843 par lequel il fut incorporé à la Lotharingie. Il est encore cité dans le partage de l'an 870. Il aurait compris alors quatre comtés dont on ignore les noms. D'après LEO (*Niederl. geschichten*, I, 118). Ce seraient: 1<sup>o</sup> le *pagus de Gand*, 2<sup>o</sup> le *Burban* en Hainaut (avec Ath, Condé, Chièvres, Leuze, Antoing, Lessines, Lens, Enghien et Hal); 3<sup>o</sup> le *Tournaisis* à droite de l'Escaut; 4<sup>o</sup> le *pagus ou comté d'Eenham*. DAVID (*Manuel*). Le *pagus Brabantum* qui aurait eu une médiocre importance, avant le XI<sup>e</sup> siècle, d'après DUVIVIER (*Quelles étaient l'importance et les limites du Pagus Hainonsis*), se trouve scindé, d'après BUCHERIUS en trois archidiaconés, ne répondant à aucune subdivision de ce *pagus*. Le premier doyenné à St-Brice-lez-Tournai, à Chièvres, à Hal et à Grammont; le second à Bruxelles, à Alost et à Pamele; le troisième est dans le diocèse de Liège. WARNKËNIG et GÉRARD (*Hist. des Carolingiens*). On trouve de plus amples renseignements sur les *Bellovaci* et leur forteresse de *Bratuspantium* dans WASTELAIN (revu par PACQUOT, *Description de la Gaule Belgique*). En 925, Henri l'Oiseleur avait incorporé le Brabant dans l'empire Allemand.

ÉTYMOLOGIE. Que signifie le mot *Brabant*? LOOVENS (*Practycke*, publiée en 1745) énumère d'anciennes étymologies du mot *Brabant*. *Brave-banden* (!) ou bons liens ou bonne association; *Braeck-landt* = terre en friche; du radical *Brabo* qui aurait été un régent nommé par Jules César en Brabant; d'autres l'expliquent par *Brauw-land* = terre aux brassins (!) ce qui est admissible, ajoute LOOVENS, attendu que l'art de faire de bonne bière est propre aux riverains de la Dyle et du Démer. La pronon-

ciation *Brabant* proviendrait d'après le même juriconsulte de la forme romaine d'un mot flamand (?). Les armes du Brabant (de sable au lion d'or) seraient celles de Brabo, comme le dit l'auteur du *Luyster van Brabant*, p. 37. C'est un joli anachronisme lorsqu'on sait que les armoiries les plus anciennes ne datent que du XII<sup>e</sup> siècle. Les anciens chroniqueurs font dériver le mot *Brabant* d'un Brabo, de Cologne. D'autres d'un village appelé *Brackbant* (?) où St-Liévin fut martyrisé et où St-Bavon fit élever une chapelle expiatoire. (*Antiquitates Belgicae*). S. Liévin serait mort en 657 au village d'Esch (Essche S. Liévin). BOLLANDUS (*Vitam S. Pippini*) se demande si *Bracband* ne tirerait pas son nom de l'abondance de gibier « *Nam brack etiam canem venaticum significat* ». De *Brac* = friche et *bantum* = canton, dit SCHAYES (*Les Pays-Bas*, etc. II, 132). Une colline près d'Aerschot s'appelait au XIV<sup>e</sup> siècle *braeclant*, terre en friche. Elle se trouvait près de la *Braeckpoort* = porte de la friche (?). *Bragge* = lieu inculte. *Bragalundr* = *braggeländer* ou champ inculte. D'après la *Belgique Monumentale*, publiée en 1844 par MOKE, etc., *Braeckbant* ou *Brabantum* signifierait *region des marais*. C'est à peu près la traduction donnée de nos jours par M. CARNOY qui dit *brakene - bantum* = contrée marécageuse. WARNKOENIG et GÉRARD (*Hist. des Carolingiens*) disent que dans la terminologie de Charlemagne, le *Brachmanoth* est le *manoth* (mois) des *brach* défrichements. Mais MANSION (*Oud-Gentsche Naamkunde*) cite *Brabantum*, *Brabatensis*, *Brabantinsis*, *Bracbatensis*, *Bragobatinsis*, *Brakela*, *Bracalaria mariscum*, *Brachelaria*, et interprète *braakbant* = contrée ou pays en friche. Il ajoute que *braak* peut aussi signifier *gebroken*, *breken* (éclissé). Dans ce cas *Brabant* signifierait contrée éclissée. G. KÜRTH (*La frontière linguistique*, etc.) est d'avis que *Brabant* semble signifier pays *bant* de la (*braka*) qui est la Braine, nom ancien de la Senne. En 966 in *Bruocsella super fluvium Braina*. *Brabant* serait le pays de la Braque comme Hainaut (*Henegau*) est le gau ou pagus de la Haine, comme Vimeu (*Viminacus*) est le pays de la *Wemena*, Hesbaye le gau du rivelet de *Hespe*, la Lomme, l'Yser, la Sambre, la Moselle, la Meuse, etc. aux *pagi* de ce nom.

Nous trouvons ailleurs (*Annales de la Soc. archéol. du Luxembourg*, 1923) que la forme flamande *beek* (ruisseau) devient *bais* en wallonie (Marbais = Meerbeek, Glabais = Gladbach, etc.) *Braina*, en 966, de *Bracna* une des sources de la Senne dont le nom *Braine-villages* a été supplanté par le flamand *Braken Braque*. *Brabant* serait ici le *bant* (pays) des ruisseaux (*braines*).

Mais *Braine* proviendrait de *bronium* (*bron* en flamand) et *Braine l'Alleud* aurait notamment plus de 80 sources (*bronium*) ou *bronnen*. *Brabant* signifierait ici le *bant* (pays) des sources. *Braine-le-château* est le castrum sur la Braine, actuellement le Hain, qui prend sa source à Braine l'Alleud et se jette dans la Senne à Clabecq. Le *Brania castellum* fait partie du patrimoine donné en 649 par Ste Waudru au Chapitre de Mons. Cependant CHOTIN (*Etudes Etymologiques*) fait dériver *Brania* du celtique *broen*, *brenn* = jonc, jonchaie. Nous préférons traduire *broen* par *bron* = source.

Que signifie *Bant* ? On rencontre *bant* dans *Brabant*, *Teisterbant*, les *Tubantes*, peuplade voisine des *Chamaves* et des *Sicambes* au N. du Rhin, les *Trinobantes*, peuple de la Bretagne qui envoya des députés à J. César, le *Carebant* (*Carebantensis*) qui comprenait *Ennetières*, *Monchin*, *Phalempin*, *Provin* et *Wavrin*, dans le département du Nord, *Braibant* en *Condroz* que l'on a identifié a tort avec le *Brabante in pago Condustrinse*, donné à l'abbaye de *Stavelot* par *Carloman* en 747. *HALKIN* et *ROLANT* ont démontré in *Chartes de Stavelot*, qu'il s'agit d'un village disparu, nommé *Braibeteau* près d'Éprave, en *Famenne*. Il y a encore *Ostrebant* ou *Ostrevant Austrobrantinensi* *bant* ou pays ou contrée ou gau ou confédération ou *pagus*, de l'Oost = de l'Orient, comme on dit *Flandre Orientale*. Les *Trinobantes* (*Essex* et *Middlesex*, sont entraînés vers l'an 61 ap. J. C. dans un soulèvement), etc., etc.

*Bant* = *Streek* (contrée) dit *GRIMM* (*Gesch. des deutsch. Sprache*, p. 593). *Band* = *bandellus* en basse latinité = *fascia* en latin. *M. FELLER* (*Bull. de la Soc. Verviétoise d'arch. et d'histoire*, 1913, p. 369) dans la *Causerie sur l'origine du suffixe bant* dit que *band*, *bant*, *bemd*, *beemd*, *bampt*, *bant*, *Suerbempde* = *Suerbanda*. *Papebant* = *papebeemd*, d'où la conclusion de *M. FELLER* que *bant* = *beemd* = *paturage*.

Nous ne pouvons nous rallier à cette traduction. Il faudrait admettre que toutes les peuplades gauloises que nous avons citées ci-dessus devraient leur nom à des patu-rages ! Notre vieux VAN KIEL souvent très judicieux, dit que *ban* = *juridictio* = *rechtsgebiet* ou territoire de juridiction. D'où *bann* étendard (bande, bannière, bandière, banneret). Le *ban* de l'église. *Bracbant* serait alors le territoire juridique (*ban*) du rivelet la Braque (?) D'après MORERI, (*Supplément I*, 261) *bando*, dans le *Bas-Empire* est l'étendard, la bannière parce que ceux qui étaient *bans* ou gouverneurs étaient obligés d'aller à la guerre sous l'étendard de ce *ban*. Le vice-régent ou lieutenant-général du ban s'appelait *Vicebannus*. La dignité de *Ban* était le *Bannat* ou *Banat*, comté ou gouvernement.

L'acte de partage de l'empire de l'an 870 dit *in Brabactio* (en Brabant) *comitatus quatuor*. *In Hasbania comitatus quatuor*. *In Wavrense comitatus duos*. Il résulte de ce texte qu'un *Bant* comprenait plusieurs comtés. C'est l'avis de VANDERKINDERE qui dit que le *bant* comprenait plusieurs *pagi* (gau). KAUFFMANN (*Deutsche altertums-kunde*) dit « unter *pagus* verstehen wir also den gerichtsbereich der *hundert* beizitzer ; der altgermanische « *Gau* » ist dann die *hunderschaft*. Das *Gaugericht* ist das *hunderschaftgericht* ; wir werden daher das vieldeutige wort *gau* vermeidend für lat *pagus* den altgermanischen ausdrück *BANT* oder *hunderschaft* einzusetzen haben.

Le *bant* est donc une division territoriale, peut être *province* qui aurait compris plusieurs *pagi* (*gau*).

*Austerbant* serait contrée ou pays de l'Oost (Est). *Swifterbant* = contrée de gauche (*Swict* — *linker* = gauche) *Teisterbant*, contrée du sud (?) *Tubantes*, *Bucinobantes*, *Castribant*, *Opperbant*, *Trinobantes*, *Caribant* et *Brabant* serait *bant* (contrée) de la *Bracque* (rivelet la Senne).

Une autre signification de *bant* est accord, contrat. *Bant* implique une idée de réunion, d'alliance, de convention : *eenen broederband sluiten*, signifie fraterniser. Le *handaband*, en flamand *handslag*, est la *paumée*, qui est la convention conclue par les marchands de bétail. Le *handaband* (*hand* = main et *band* = contrat) est *toper*, de l'onomatopée *top*, exprimant le bruit des mains qui se

frappent, comme l'applaudissement marque l'adhésion de la foule. De même dans *Stroobant*, *bant* signifie contrat par la festuca (*Stroo*).

LE BRABANÇON. Saint Liévin voyageant dans le *Brabantum* s'étonne de la belle et forte stature des habitants, de leur haute taille, de leur courage dans le combat et de leur adresse dans les exercices sportifs. (*Acta S. S. Belg.* Sel III 106,). Cependant leurs excès et violences, leur rudesse et cruautés entravaient l'action des missionnaires chrétiens. Les brabançons vivaient comme des animaux sans se préoccuper des lois civilisées ni de morale. Le Brabançon est jovial, dit A. BARLANDUS (*His. Rer. Brab.*) en 1566, page 170. MARNIX signale également la jovialité brabançonne. C'est le même qui oppose le *Malle brabemder* au *plompe hollander* et au *botte vlaming*. (*Messenger des sciences*, 1881, p. 478).

Charlemagne craignant des troubles chez les Westphaliens et les Saxons fixés sur l'Elbe, aurait fait transférer plusieurs milliers de ces vaincus dans le comté d'Alost (*Brabant*) BEYERLINCK (*Opere suo chronographico*), p. 349). Cependant plus tard, ces Saxons furent autorisés par l'empereur Louis à rentrer dans leur patrie. VAN GORKUM (*Beknoopt denkbeeld*, enz.). Les *Chroniques de S. Denis* parlant des prisonniers amenés de Saxe, disent « de celle gent (des Saxons) sont né et estrait li branbançon et li flamenc et ont encore celles meismes langue ».

Cependant le Brabant nous montre le *droit frank pur*, tandis que la Flandre ne connaît ni la dévolution ni la communauté restreinte, dit VANDERKINDERE. Or, c'est dans le droit Frison et dans le droit des Saxons de Westphalie que l'on doit chercher les points d'attache de ce système.

Les Franks, en Brabant, vers l'an 650, étaient des hommes d'une race superbe, d'un costume distingué, de manières et de langage honorables, guerriers vaillants et habiles, exercés à tout ce qu'exige la vie mondaine. Il est vrai aussi, ajoute le biographe de S. Liévin (qui écrit vers l'an 1000, mais d'après un original plus ancien) que *tous* étaient souillés par l'adultère, la rapine, le parjure et le meurtre. *MOKE* (*Mæurs*, etc.). Le Brabançon passait pour

querelleur au XII<sup>e</sup> siècle : *Francia quot viles, tol habet Brabantia lites* (le brabant a autant de querelles que la France de vignes). A. WAUTERS (*Les libertés communales*).

Au XII<sup>e</sup> siècle on disait :

*Cil coterels, cil Brebançons  
Ce sont déables !*

L'auteur du *Renard*, écrit au XIII<sup>e</sup> siècle « *Coquin, tu as été un grand Brabançon cette nuit* ».

A Bouvines 700 Brabançons, à la solde de l'Angleterre, se firent tuer jusqu'au dernier.

Au XV<sup>e</sup> siècle *Brabant*, dit GLANVILLE, cité par CH. DUVIVIER (*Hospites*, in *Revue d'hist. et d'archéol.* I) a moult de bonnes villes et de grant renom ; et est une terre habondant et bien peuplée de belles gens et courageux et hardis en bataille contre leurs ennemis....

LE BURBANT. Le *Burbant* semble avoir été un comté dont Leuze était le chef-lieu. Il fut acquis par Regnier au long col. Celui-ci tenait de son père Giselbert des terres considérables, tant en Hesbaye, en Taxandrie, en Maesgau, que dans le Darnau. Il tenait de sa mère, la Carlovingienne Ermengarde, des terres dans cette partie du Brabant qui fut dans la suite, le quartier de Bruxelles. C. VANDER ELST (*Succession des princes*, etc. in *Soc. arch. de Charleroi*, 1871).

Au IX<sup>e</sup> siècle le *Burbant* est possédé par Gérard de Roussillon, vassal de Charles le Chauve (vers 840) qui passa au service de Lothaire I. Gérard, aidé par le comte de Boulogne, aurait repris son domaine à Regnier au long col qui s'en était emparé. Il le défendit contre les Normands et aurait épousé Berthe, petite-fille de Louis le Débonnaire et serait mort en Bourgogne en 890. C. VANDER ELST (*Berceau légendaire du comté de Flandre*).

Sur le *Burbant* cf. CH. DUVIVIER (*Gérard de Roussillon*, in *Revue Trimestrielle*, IV, 181). Ce Gérard de Roussillon fut un personnage dont l'existence a été mise en doute. Possédant de grands domaines, il aurait trahi Charles le Chauve pour passer au service de Lothaire I. Charles le contraignit à se sauver en Bourgogne d'où il était originaire (*Art de vérifier les dates*, X, 393). Le comté

de *Burbant* aurait compris Ath, Condé et Leuze. TAILLIAR (*Notice sur l'origine et la formation des villages du Nord de la France*). La tour dite de *Burbant*, à Ath (1), aurait été bâtie en 1150 par Baudouin le Bâtisseur, d'après la *Chronique de Gislebert*, p. 79. D'après J. DEWERT, *Les Mortiers mesurés à blé* ce serait Ath et non Chièvres qui aurait été le chef-lieu du *Burbant*. Ce Donjon d'Ath serait plus ancien que celui du château des comtes de Gand. D'après un auteur peu croyable, DUBIECKI (*La ville d'Ath*) le château de *Burbant* à Ath serait la résultante de l'alliance des *Eburons* = *Burs* et des *Aduatiques* = *Aths* (!) Le même fumiste avance que le seul souvenir qui reste de la Gaule des *Ath* ou *Gaule-Ath* est le géant *Goliath* qu'on promène à la kermesse (!) (*Annales de l'Académie d'Archéologie*, 1848).

Cependant les monastères de Leuze, de Renaix, d'Antoing et de Condé étaient autrefois situés dans les limites du pagus *Brachbatensis*. DUVIVIER (*Quelles étaient les limites du pagus Hainonsis*) ajoute que le Brabant, proprement dit, subdivision du grand pagus de ce nom, se composait des territoires où furent créés, dans l'ordre ecclésiastique, les décanats de Chièvres, de St Brice de Tournai (rive droite de l'Escaut), de Hal, de Grammont, de Pamele et d'Alost. JEAN DE LEYDE, appelle le Brabant proprement dit, *comitatus Bogronensis* et l'étend sur Audenarde et Alost. Le *Burbant* aura été comme l'*Eenhamensis* un pagus minor ou canton du grand Brabant.

LE BRABANTISIA OU EENHAMENSIS. Il est démontré, dit D'OUDEGHERST (*Chronycke*, I, 6) qu'avant l'époque de Charlemagne, il a existé entre Tournai et Gand, un ancien château, appelé *Brachantum*. C'est bien ce castrum, semble-t-il, dont il est fait mention, vers l'an 630, par Saint Liévin, dans une épître à Floribert :

*Impia barbarico gens exagitata tumultu  
Aic Brabantia fuit, meque cruenta petit.*

WARNKOENIG et GÉRARD (*Hist. des Carolingiens*) On remarquera qu'Eename se trouve sur l'Escaut qui de toute antiquité servit de frontière entre la Nervie et la Ménapie, entre l'Austrasie et la Neustrie, entre l'Alle-

(1) v. *Folklore Brabançon*, 4<sup>e</sup> année, p. 291.

magne et la Flandre française. C'est ce qui explique le nom de *Comitatus Nerviorum* ou *Oude Nervie*, ancienne Nervie, donné au comté dont Eename était le chef-lieu. Cette ancienne Nervie aurait appartenu à Gérard de Roussillon. L'Escaut comme le Rhin, comme la Meuse, était garni de toute antiquité de *castra* défensifs. C'est ainsi que s'expliquent militairement les forts ou *castra* de Valenciennes, d'Audenarde (en Neustrie), de Eename (en Austrasie), de Gand (en Brabant), de Rupelmonde, de Termonde et plus tard d'Anvers. La forteresse d'Eename que les chroniqueurs (SIGEBERT DE GEMBOUX) disent avoir été formidable est peut être ante romaine. A Audenarde, situé de l'autre côté de l'Escaut, donc en Neustrie et en face d'Eename, on a trouvé des monnaies gauloises. A Bas-Eename on a trouvé, près de l'Escaut une médaille de Hadrien DE BAST (*Antiquités romaines*).

Entre Audenaerde et Eename on a trouvé des monnaies de Vespasien, près de la voie romaine. On en a trouvé à Dickelvenne, et à Meylegem. (GAUCHEZ *Topographie des voies romaines*). SANDERUS dit qu'Eenaeme était jadis un port célèbre sur l'Escaut appelé *Etha* ou *Itha*. LINDANUS dit *Eiham* ou *Iham*. On a voulu expliquer Eenaeme par *heim* = habitat d'Egi ou d'Éno. Nous croyons que le port d'Itha est à rapprocher des nombreux ports de la Flandre Occidentale. La désinence *ham* d'Eenaeme n'est pas un *heim* mais un *ham* qui signifie courbure (dans l'Escaut) et vise peut être une ancienne boucle du fleuve, type de l'éperon barré, dans laquelle on bâtit le *castrum* de Lothier. PIOT dans le III<sup>e</sup> volume de SCHAYES traduit *ham* = prairie et *ei* = isolé. DESMET (*Hist. d'Alost*) traduit *ee* = eau et *heim* = habitat, ou demeure située près de l'eau. La situation du *castrum* d'Eenaeme aux marches de l'empire Allemand, offre de nombreuses analogies avec celle du *castrum* de Bornhem. Ce dernier fit partie du système de défense de Charlemagne qui fit élever des forts le long de l'Escaut. E. BEST (*Bornhem*, etc.). Au X<sup>e</sup> siècle, Othon le grand en donne le commandement aux premiers comtes de Gand. Il existait à Bornhem un péage des plus anciens. Il y existe une tour réputée romaine et de nombreux objets romains y ont été découverts. Baudouin Bras-de-fer arme le *castrum* de

Bornhem contre les Normands, etc. Si l'on considère qu'Eename est incendié par les Normands, il faut bien admettre son existence antérieure. Notre carte archéologique renseigne quantité de lieux-dits protohistoriques dans les environs immédiats d'Eename. Entre Eename et Neder-Eename, qui semblent avoir été *l'opper* et *neerhof* ou les deux parties d'une cella Franke, le *Schal-akker* (champ du trésor). A l'E. du village d'Eename, *Caster* (*castrum*), de *Katte* (le chat), *Volkegem*, heim du peuple. Au S. le dolmen (disparu) de Maercke-Kerkheim. Puis les bois du *Fortuinberg*, de *Cocambre*, des *Quatre-Vents*, le *Rottelberg*, le *Mont de Rhodes*, le *Mont d'Ellezelles*, le *Klein-frankreik*, etc. *Edelaere*, *Etichove*, *Dondejeij*, *Mont de l'Hotond*, *Melden*, toutes stations néolithiques célèbres ou JOLY a récolté jadis des quantités d'objets gaulois et romains. En résumé Eename, (en Austrasie) et en face, Audenarde (en Neustrie) sont des sites archéologiques des plus intéressants que le gouvernement devrait faire fouiller méthodiquement. L'ancien *castrum* d'*Einhamum*, *Enamum*, *Eenamum*, *Eenamia Brabantum*, s'élevait au lieu-dit *Lothrijk* (Lothier). C'était un des quatre chefs-lieux du Brabantum primitif, plus tard comté d'Alost. Les princes de la maison d'Ardenne résidaient au X<sup>e</sup> siècle à Eename dont LINDANUS attribue la construction du château à Lothaire II. Mais déjà en l'an 750 le Brabant ou Eename est cité dans une charte de Pepin en faveur de l'abbaye de S. Denis. Le traité de Verdun de 843 qui fixait l'Escaut comme limite entre l'Austrasie et la Neustrie, l'acte de partage de 870 semblent avoir fait d'Eenaeme une marche ou frontière importante qui fut renforcée par Otton 1<sup>er</sup> et à laquelle Henri II ajouta le *castrum* d'Anvers. VANDERKINDERE (*La formation territoriale*). La forteresse d'Eename, qui donne pendant quelque temps son nom (*Eiham*, *Eename*) à cette région du Brabant occidental, fut rebâtie par Godefroid de Verdun, titulaire de cette marche défensive qui devait isoler de la France certains vassaux d'Otton 1<sup>er</sup>. On sait que les Normands avaient brûlé en 880 la forteresse de *Iham*.

LES QUATRE COMTÉS. Le grand pagus du Brabant, était divisé selon l'acte de partage de 870, en quatre comtés

ou en quatre pagi moyens. DES ROCHES et DEWEZ croient que ces quatre comtés sont : 1° le comté d'Eename limité par la Haine, l'Escaut, le Rupel et la Dendre. 2° le comté de Bruxelles jusqu'à la Senne. 3° le comté de Louvain jusqu'à la Velpe. 4° le Brabant wallon ou roman-pays. PRIOR (*Les pagi de la Belgique*, etc.) dit que ce sont là de simples conjectures. A. WAUTERS (*His. des environs de Bruxelles*, I) dit qu'on ne saurait déterminer d'une manière positive les quatre comtés du Brabant ; mais on peut conjecturer qu'ils répondaient à peu de chose près, à des divisions naturelles. Ainsi la vallée inférieure de la Senne forma le comté de Bruxelles, et le pays entre la Dendre et l'Escaut, celui d'Eenam, qui fut réuni à la Flandre au XI<sup>e</sup> siècle. Quand à la vallée supérieure de la Senne et aux alentours d'Ath, ils semblent avoir ressorti, ceux-ci à un comté dit de Brabant, celle-là à un comté de Lothier. On peut, ajoute WAUTERS, regarder comme identiques le comté de Bruxelles et ce qui fut depuis l'ammannie de cette ville. D'après VANDERKINDERE (*Choix d'études historiques*) les quatre comtés de Brabant auraient été limités vers l'an 870 : le comté d'Uccle, par le Rupel, la Dyle, la Dendre, et la Bellebeek. Le comté du S. E. (doyenné de Hal) par la Haine et la Dendre. Le comté d'Alost, par la Dendre et l'Escaut. Le Brabant wallon, par l'Escaut et la Haine. La ligne de démarcation, entre le Hainaut et le Brabant, semble avoir été le cours de la Haine, depuis sa source jusqu'à son embouchure à Condé. CHARLES DUVIVIER (*Quelles étaient... les limites du Pagus Hainonsis*). La *Brabantum* aurait été borné au S. par la Haine, à l'O par l'Escaut, au N. par l'Escaut et par le Rupel, à l'E par la Dendre. DEWEZ (*Dictionnaire géographique*). Une partie de Gand (rive droite de l'Escaut) avec le *Brabandam* était située en Brabant. On y trouve, au confluent de l'Escaut et de la Lys, un castrum romain établi là où se trouvent les ruines de l'abbaye de S. Bavon. Le partage de 870 donne au roi Charles, le Brabant borné alors par la Haine, l'Escaut et la Velpe et comprenant quatre comtés dit DEWEZ (*Histoire générale de la Belgique*). Ces quatre territoires brabançons seraient, d'après VANDERKINDERE (*La formation territoriale*) : 1° le Brabant wallon (doyennés de Chièvres, Lessines et Saint Brice. 2° le futur comté d'Alost (doyennés

d'Alost, Grammont et Paemele). 3° le doyenné de Bruxelles. 4° le doyenné de Hal (séparé par la Marcq, près d'Enghien, du Brabant wallon. Chose curieuse, tandis que la *Cité de Tongres* (avec Juliers, Limbourg, Namur, le Brabant, Anvers) fait partie de la *seconde germanique*, la partie du Brabant comprise entre le Demer, le Rupel et l'Escaut a fait partie de la province romaine dite la *première Belgique*. DEWEZ (*Histoire générale*).

La partie orientale du Brabant ancien, avec Marsen, Chèvremont et Littoi-lez-Bois le Duc, fut la part de Giselbert dans l'héritage de Regnier au long col. Giselbert avait épousé, en 929, Gerberge, fille de Henri l'Oiseleur. Il fut du parti de Louis d'Outremer et fut assiégé à Chèvremont, en 939, par le roi Othon. C. VANDER ÉLST (*Succession des princes... de Charleroi*).

Déjà l'acte de partage de l'an 830 situe dans le lot de Louis *Ardenna, Asbania, Bragmento, Franderes, Membiscou, Ainau*. Le nom de *Brabantum* du pays d'Eename ne fut appliqué au Brabant moderne que lorsque les possessions des comtes de Bruxelles et de Louvain furent prolongées jusqu'à la Senne et plus tard jusqu'à la Velpe. Le titre de duc de Brabant n'est connu qu'au XII<sup>e</sup> siècle. Henri I commença à le prendre en 1196. La circonscription de l'antique comté d'Eename se serait conservé dans le décanat de Paemele, archidiaconé de Bruxelles. D'après DUVIVIER (*Quelles étaient... limites du pagus Hainonsis*) l'archidiaconé de Brabant, calqué sur le pagus de ce nom à une époque où celui-ci était entier, conserva sa circonscription primitive jusqu'à la création, en 1277, de l'archidiaconé de Bruxelles, en dépit des partages et des morcellements que subit ce territoire, de la part des ducs de Louvain et des comtes de Hainaut et de Flandre. Le pagus d'Eename semble avoir compris, à une époque indéterminée, Grammont, Audenarde, Gand (à droite de l'Escaut qui séparait Gand en deux parties dont *Overschelde*, séparée par le *Brabandam* appartenait au Brabant et à l'Empire) Termonde (la partie au S. de l'Escaut), le quartier du Hainaut au N. de la Haine, Alost, Condé et Tournai, également divisé par le cours de l'Escaut. C'est bien là, semble-t-il l'ancien *Brabantisia* ou *Eenamensis* dont le cas-

trum d'Eenhamme était le chef-lieu. Le plus ancien souvenir de cette époque lointaine est l'antique pilori qui se voit près de l'église d'Eenaeme, entre deux pierres plates.

D'après BUTKENS (*Trophées du Brabant*, I p. II) le Brabant a fait partie du royaume d'Austrasie et de Lorraine et s'étendait entre l'Escaut et la Thille vers le ponent et orient et les rivières la Rupelle et la Haisne vers le Septentrion et midi. PIOT (*Les Pagi*, etc.) ramène ces limites au S. au ruisseau du nom de Brabant à Marche lez Écaussines et ajoute que WASTELAIN est plus près de la vérité lorsqu'il avance que c'est à peu près l'étendue de la juridiction qu'avaient les archidiacres de Brabant et de Bruxelles, dans l'église de Cambrai avant l'érection des nouveaux évêchés. Cependant Isque, Nivelles, Woluwe, Wavre et Watermael, situés à droite de la Senne, faisaient partie du pagus *Brabantensis* (PIOT). D'après la carte des pagi de PIOT, le grand pagus de Brabant comprenait vers le N. Schellebelle, Termonde, Bornhem, Willebroek, Malines, Thieldonck. A l'E. il s'étend jusqu'à Louvain avec Neerysche, Ottenbourg, Wavre, Bierges et Ottignies. Au S. jusqu'à Condé avec Herchies, Erbiseul, Thieusies, Marche-lez-Ecaussines et Vieux-Genappe. A l'O. il suivit le cours de l'Escaut de Mortagne jusqu'à Gand. L'archidiaconé du Brabant fut divisé en 1559 en conciles de Hozimont et de Hougaerde. Il avait perdu presque en entier les conciles de Louvain, de Léau et de Jodoigne. J. PAQUAY (*Pouillé de l'ancien diocèse de Liège*, en 1494).

Cependant la carte de BUTKENS fait passer la frontière du Brabant ancien par le confluent du Piéton, vers Melin entre Marbais et Gosselies pour aboutir à la Dyle au S. de Genappe. La Dyle sert de limite de Wavre, jusqu'au S. de Malines.

DIVŒUS renseigne la Velpe, la Sambre, l'Escaut, le Demer comme frontières du Brabant. MIRŒUS indique les mêmes limites, tandis que WASTELAIN propose le Courtrais comme frontière E. Il aurait plus exactement spécifié une partie de la chatellenie du Vieux-Bourg, de Gand. Cf. SANDERUS, I. Dans VINCHANT la ligne frontière est confuse. Il incorpore dans le Brabant les territoires de Condé, Leuze, Ath, Renaix, Eenhaeme et Alost. Cf. le Ms

de BAERT (Ms. II, 95<sup>3</sup> à la *Bibliothèque Royale à Bruxelles, Matériaux pour la topographie, etc.*).

Beaucoup plus tard, le duché de Brabant embrasse quatre quartiers : Bruxelles, Louvain, Anvers et Bois le Duc. Le quartier de Bruxelles comprenait le pays flamand et le roman pays. Le quartier de Louvain avec Louvain, Tirlemont, le duché d'Aerschot, Diest, Sichein, Léau et Landen. Le quartier d'Anvers avec le Marquisat, la baronnie de Breda et le marquisat de Berg op Zoom. La *meyerij* de Bois le Duc avec ses quatre territoires 1° le Maesland, 2° l'Osterwyck, 3° le Peel, 4° le Kempenland. WASTELAIN (*Description de la Gaule Belgique*).

LES SIRES DE L'EENHAMENSIS. La race masculine de Charlemagne étant éteinte en la personne du duc Otton l'empereur Henri II, donna en 885 le vaste duché de la Basse-Lotharingie à Godefroid le jeune, comte de Verdun ou d'Ardenne. Il était le fils de Gozilin, comte d'Ardenne et de Verdun et de sa femme Uda ou Huoda. Godefroid I fut surnommé le captif parcequ'il fut fait prisonnier par le roi de France en 984 et libéré en 986. Son frère était Albéron, archevêque de Reims qui sacra Hugues Capet en 987 (DE RAM). C'est Godefroid I qui aurait rebâti, vers l'an 980, le château d'Eenhaeme ou il séjourne et ou seraient nés ses enfants. Mais son château n'eut qu'une existence éphémère d'environ 50 ans. (*Messenger des sciences*, 1873). Son fils Godefroid II, de Verdun, comte d'Eenhaeme succéda à son père et fut créé duc de Lothier par Henri II de Bavière. C'est de sa maison que sont sortis les célèbres ducs de Lorraine. Godefroid II, surnommé d'Eenaeme, sans doute à cause de son lieu de naissance, aurait été le quatrième fils de Godefroid I, naguère comte de Hainaut pendant l'exil de Regnier et de Lambert. Son élévation au rang de duc de Lothier eut lieu après le décès de l'empereur Otton III, en 1034 à la recommandation de l'évêque de Cambrai, ennemi de la famille des Regnier. Les fiefs que Godefroid II d'Eenhaeme possédait en Brabant avaient déjà suscité des querelles entre lui et le comte de Louvain, DE REIFFENBERG, (*Hist. du Hainaut*). Henri, fils de Gerberge et de Lambert avait revendiqué le gouvernement de la Basse-Lotharingie. C'est alors que

les sires de Grimberghe, le voyant dépouillé de la France et de la Lotharingie, lui refusèrent l'hommage. WAUTERS (*Environs de Bruxelles*). Godefroid II qui fit ajouter des défenses à son castrum, mourut en 1023 et fut remplacé par son frère Henzilon ou Herman ou Gothelon déjà marquis d'Anvers. Robert, roi des Français renonça au projet qu'il avait formé d'envahir la Lotharingie à l'intervention de Conrad le Salique, duc de Franconie. Gothelon (d'Anvers et d'Eenaeme) fut un vassal dévoué de l'Empereur et fut pourvu du duché de la Lotharingie Mosellane, devenu vacant par le décès de Frédéric II de Bar, en 1033. Herman ou Gothelon bâtit à Eenhaeme un double monastère qu'il donna, vers 1025 à l'abbaye de Saint Vannes, à Verdun, où il se fit moine et où il mourut en 1029. Il joignit à cette donation ses domaines de Haslut-lez-Everghem, de Velsique, de Roucourt, etc. Sa fille Mathilde avait épousé Regnier V de Hainaut. Elle lui apporta en dot la terre d'Eename. Ce mariage cimentait la réconciliation entre les Godefroid d'Eenaeme et les Regnier et fit passer en Hainaut la partie Sud du Brabant (*Burbant*). Mathilde était la nièce de Godefroid IV d'Ardenne et fut la mère de la comtesse Richilde de Hainaut qui vend en 1082 le castrum de Mirwart-lez-St-Hubert à l'évêque de Liège (KURTH). La famille d'Ardenne nous est peu connue, mais sa richesse et sa puissance sont sans rivales dans nos provinces aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles.

Regnier V ne devint pas possesseur du vaste *pagus Bracbatense*, qui convrait presque tout le Nord du diocèse de Cambrai. L'héritage d'Herman transmis au comte de Hainaut ne comprenait que les parties sud et ouest du Brabant, les seules où les comtes du Hainaut exercèrent jamais leur domination. C'est la partie qui comprenait les territoires où furent créés, dans l'ordre ecclésiastique les décanats de Chièvres, de St-Brice de Tournai, (rive droite de l'Escaut), de Hal, de Grammont, de Paemele et d'Alost. CH. DUVIVIER (*Hainaut*).

Godefroid III, d'Eenhaeme, duc de Basse-Lotharingie, remporta en 1015 une victoire mémorable à Florennes contre Lambert, comte de Louvain qui fut tué. Godefroid III célébra sa victoire en figurant sur ses deniers une

épée dans le fourreau, symbole de pacification avec la légende VICTO-RIA. SERRURE (*La monnaie en Belgique*). On rapporte que le comte Lambert *barbatus* ou *cum barba* portait sur lui un phylactère dont la chute aurait provoqué sa mort. Un chevalier, Jehan Wauquelin, s'empara du reliquaire et le mit dans ses chausses. Aussitôt sa jambe enfla au point qu'il ne put plus marcher ! On attribua cette mort au fait que Lambert aurait entretenu des relations coupables avec une nonne de Nivelles. (*Messenger des sciences*, 1877).

Le comte de Flandre, Baudouin de Lille, indigné de la défection d'Herman de Saxe, comte de Thuringe (fils de Rodolphe et époux de Richilde) passa l'Escaut à Audenarde et alla assiéger le castrum d'Eenaeme qui tomba en son pouvoir. Cet événement mémorable marque la fin du Brabantum. Le titre de comte d'Eenaeme disparaît et fait place à celui de comte d'Alost, ville qui remplace Eenaeme comme chef-lieu, en 1045. Eenhain en ruines, fut échangé par le comte de Hainaut Baudouin, du consentement de l'Empereur, contre la partie du comté de Valenciennes que conservait le comte de Flandre et la Suzeraineté de l'Ostrevant. LESBROUSSART (*Mém. sur le comté d'Alost*).

En 1035, le comte de Flandre, Baudouin V fit élever en face d'Eenaeme, sur la rive gauche de l'Escaut, c'est à dire en Neustrie, le castrum d'Audenarde. Il rebâtit vers 1063, près des ruines d'Eenaeme, l'abbaye d'Eenaeme, un des monastères les plus riches de la Flandre. (*Bulletin de la Soc. d'Archéol. de Gand*, 1913, p. 73).

Répondue dans la Liuvie et dans l'Ardenne, la légende des quatre fils Aymon (de vier Heemskinderen) semble être passée à cette époque dans le pays d'Eenaeme, avec la maison d'Ardenne. Elle y a laissé des survivances notamment à Termonde (le *Ros Bayard*) à Berthem et à Malines. L'étymologie populaire a fait des *Vier heemskinderen*, de *vier eemers*, les quatre seaux !

L'abbaye d'Eenaeme fut à cette époque un atelier monétaire ou furent frappées les mailles portant *Egamio* ou *Egamo* d'après RAYMOND SERRURE (*Dictionnaire géographique de l'histoire monétaire*, etc.).

La prise du castrum marque la réunion à la Flandre du Bracbantum (pagus d'Eenaeme, comté d'Alost ou Flandre Impériale). Hermann de Hainaut abandonna à Baudouin V de Flandre, la partie du comté d'Eenaeme située au S. d'Audenarde jusqu'à Watripont et Lessines. (DESMAREZ *Les fortifications de la frontière du Brabant*).

En 1063 Baudouin de Lille, comte de Flandre, qualifie Eenaeme de *castellum antiquum* et rétablit l'abbaye de bénédictines. Cette abbaye est figurée dans SANDERUS. Baudouin aurait fait venir en 1063 des moines de Quercolodora (Deurne-lez-Anvers) J. B. STOCKMANS (*Deurne en Borgerhout, enz.*). Ce même comte Baudouin dit *Damus porro tibi* (à l'abbé Walbert) *et scripto confirmamus Eiham antiquum castellum, sicut nos recipimus de manu Herimanni comitis*. Ce comte Herman serait l'époux de Richilde. DE REIFFENBERG (*Comté de Hainaut*).

En 1106, l'empereur Henri V ôta au duc de Limbourg le duché de Brabant pour le donner à Godefroid à la barbe, comte de Louvain (BUTKENS). En 1128 Ivan, comte d'Alost et Daniel, sire de Termonde, commandent l'armée d'Alost, c'est à dire de l'ancien Brabant, contre les Brabançons. Cette époque est fertile en batailles. En 1119, guerre entre le duc Godefroid à la barbe et les Liégeois. En 1129, guerre entre les mêmes. Le duc y perdit son grand étendard qu'il avait reçu de la reine d'Angleterre et qui était fixé sur un char attelé de quatre bœufs. En 1140 le duc Godefroid II est en guerre contre ceux de S. Trond. En 1140, lutte entre le duc et les Berthout de Grimberghe. Cette lutte dura 20 ans. En 1166 lutte entre Godefroid III et le comte de Hainaut. En 1190 le duc Henri I dévaste le comté de Looz. En 1192 le même attaque ceux de Juliers, etc., etc.

Dès 1150, en dehors du Brabant, dit PIRENNE (*Hist.* I, 205, citant NÉLIS, *L'origine du titre de duc de Brabant*), on n'appelle plus le duc *Dux Lotharingiae* mais *Dux Brabantiae*. Jusque vers 1235, le duc continue cependant à prendre dans ses chartes le seul titre de *dux Lotharingiae*. Mais depuis lors il se conforme, au moins partiellement, à l'usage courant et s'intitule *dux Lotharingiae et Bra-*

*bantiae*. En 1154 Arnoul d'Audenarde est avoué d'Eenaem et renonce à certains de ses droits. PIOT (*Cartulaire d'Eenham*).

A cette époque le corps de Sainte Renelde, fille de Ste-Amelberghe reposait à Eenaeme. En 1170 l'abbé de Lobbes, Jean, céda, aux moines de S. Pierre la moitié d'une cote de la sainte. (J. WARICHEZ *L'abbaye de Lobbes, etc.*).

LES LÉGENDES SUR LE BRABANT. De nos jours on analyse les récits légendaires et folkloriques pour connaître les sources de ces récits et y découvrir la part de vérité qu'ils renferment. Le Brabant est riche en légendes. Nous pensons que beaucoup de ces légendes peuvent être expliquées par les Eddas. Ce sont les Saxons et les Franks Saliens qui ont importé en Brabant la religion Odinique dont la survivance se présente à nous sous forme de récit légendaire. Les contes de dames blanches, de cloches englouties, de *Kabauters*, de trésors enfouis, de bergers incandescents sont de cette nature.

D'après le poème de Chrétien Massœus, intitulé Karel Inach, un prince belge de ce nom prit service contre Mithridate et enleva une demi sœur de César. Lors de la conquête, Salvius, fils d'Inach, épousa une nièce de Jules César. Il devint la souche des ducs de Brabant.

Bartholomé Anglicus, dans son livre sur la nature des choses dit que le *Braband* est une province située aux confins de la germanie et bornée par le Brabant wallon et le Hainaut. Elle s'étend vers l'E jusqu'au Rhin et en Frise. Au N près de la mer anglaise et la Flandre et au S. au cours de la Meuse près de *Neder-Vrankryk*.

BEDIER dans un curieux article sur les quatre fils Aymon, publié par le *Revue de Paris*, rapporte qu'en l'an 500, le duc de Brabant, Charles Nason (héritier d'Anstradius Brabon) avait une fille appelée Veraia qui épousa Haymon, seigneur des Ardennes et en eut quatre fils : Renaud, Roger, Olivier et Adalard.

Le Brabant devrait son nom à Brabon, illustre romain, parent de Jules César, selon l'opinion de quelques uns, dit MORERI, qui cite la légende du géant Antigone (sic) qui habitait Anvers. Le dimanche de la Trinité et au

jour de l'octave de l'Assomption, on promène un vieux colosse, qui est la figure du géant, dans la procession à Anvers. GORUPIUS, qui croit que ce récit est un conte, dit que les ossements que l'on conserve à Anvers ne sont pas les os de ce géant mais bien d'une baleine ! (MORERI).

Le duché de Brabant est comme une isle entourée de rivières, dit MORERI. Il a 20 lieues de largeur, 22 de longueur et environ 80 de circuit. Ceux qui veulent chercher l'origine du nom de Brabant ajoute l'abbé, donnent trop dans les fables pour devoir nous arrêter à ce qu'ils rapportent. Il suffit de remarquer que l'air y est bon..... Divers auteurs (non cités par MORERI) croient qu'Anchise, père de Pepin de Herstal, fut seigneur de Brabant. Charlemagne et ses enfants furent maîtres de ce pays jusqu'à ce que Othon, fils du prince Charles de France, duc de Basse-Lorraine, mort en 1004, non marié, le Brabant devint le partage de Gerberge, seconde fille de Charles de France et de Bonne d'Ardenne.

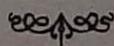
Sur la généalogie (supposée) des *Brabonen* descendants de *Silvius Brabon* cf. Marc van VAERNEWYCK (*De Historie van Belgis*) lequel copie Lucius van Tongeren, Annius van Viterba et autres Deguise. On y trouve des parentés effarentes, dignes de la *République des Champs Elisés*. Il dit notamment : « .... plagten Menapiëren genoemd te worden, volgens den hertog Menapius. Vervolgens hebben zij genoemd geweest Tarquiniënsen, volgens Tarquinius ; Nerviers volgens hunne afgodinne Minerva ! *Bracbatensen*, Belgen, na den naem der stad Belgis ; Propanthen volgens den afgod Pan ; Hunningen wegens de Hunnen ; Ruthenen als één wegende met de Vlamingen ; Rethen na den Koning Rhetus en Blandynen volgens den hertog Blandinius..... et autres fariboles. Voir aussi le D<sup>r</sup> COREMANS (*Notes concernant la tradition de Gambrius, roi mythique de Flandre et de Brabant in Comm. Royale d'histoire, n° 3*).

En Brabant, l'année commençait à Pâques, selon le style de Cambrai. Ce (*stylloop, gewoonte van den hove, mos gallicus*) style fut appliqué par les Flamands, à l'année commençant le Samedi Saint. Aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles on datait en Flandre du jour de Noël. Le style d'Utrecht,

(en usage à Bruges et dans les environs) comptait, avant 1313 depuis l'Incarnation (25 Mai). Dans le Tournaisis et en Flandre (en partie) l'année commençait après la messe du Vendredi-Saint (Style de Tournai). Froissart date toujours du 1 janvier selon le style romain. En 1575, REQUESSENS ordonna que l'année commencerait le 1 janvier. (RINSBERG-DURINGFELD : *Traditions et légendes de la Belgique*).

L. STROOBANT.

Beersse, 1 mai 1931.



## Une incursion allemande à Louvain sous l'occupation française, le 18 décembre 1813.

Après la bataille de Leipzig du 18 oct. 1813, les troupes françaises évacuèrent successivement l'Allemagne.

Les armées des puissances Alliées passèrent le Rhin en différents endroits, vers la fin de novembre.

Dans le même temps, il se produisit en Hollande, une révolution qui obligea les Français occupant encore ce pays, de l'évacuer.

Des forces importantes d'Alliés pénétrèrent en Hollande et se montrèrent bientôt sur les frontières de la Belgique.

Le général français Maison, avec une troupe peu importante par le nombre, couvrait encore la Campine, tandis que le général Carnot occupait Anvers avec une forte garnison (1).

\* \* \*

La Ville de Louvain et les communes suburbaines jouissaient d'une tranquillité relative et leur sûreté n'était en rien compromise, lorsque, le 15 décembre, des troupes de partisans alliés qui s'étaient glissées par la Campine, derrière l'armée française en retraite, se montrèrent tout à coup dans les environs de Malines, à Campenhout, et même à Cortenberg.

Pendant trois jours, ces troupes s'avancèrent à travers la campagne, occupant successivement diverses routes qui relient Louvain aux villes voisines, dépouillant les voyageurs et enlevant, sur leur passage, tous objets dont le Gouvernement assurait le transport et particulièrement le tabac.

A ce moment, de faibles effectifs, composés surtout d'invalides de guerre préposés à la garde des portes de la Ville, occupaient l'ancienne capitale brabançonne.

(1) Cfr. Archives de Louvain, nos 10383 et 10507 de l'Il général.

Le 17, tard dans la nuit, les soldats de la garnison quittèrent presque clandestinement la Ville. L'ennemi, instruit de ce départ, après s'être porté sur Tervueren, dans l'espoir d'y enlever un haras, fit volte-face et entra inopinément à Louvain, par la porte de Namur, le 18, à la pointe du jour.

Il consistait en un corps d'environ 150 hommes, la plupart hussards prussiens, portant différents uniformes, et aussi de quelques cosaques, commandé par le major prussien von Colomb et, en second, par le major russe Steinacker.

Ces deux officiers placèrent des postes autour de la Cité, puis se rendirent à l'Hôtel de Ville où ils furent reçus par MM. Plasschaert, maire, de Wyels, son adjoint, Marcelis, secrétaire général, Pascal D'Onyn, commandant de la Garde bourgeoise et plusieurs membres du Conseil municipal.

Le major von Colomb rédigea aussitôt une proclamation en langue flamande, qui fut immédiatement affichée.

En voici la teneur :

« Ordonnantie (1)

« Ik ordonneere aen de Autoriteyten der Stad Loven, « van de Borger-Wacht onder de wapenen te brengen, en « de publieke rust te bewaeren. De zelve Wacht zal ge- « handhaeft worden doór de respectieve Keyzerlyke en « Koninglyke Pruyssische Troupen onder myne orders ».

A. Colomb,

« Koninglyke Pruyssische Major  
« commandeérende een Corps ligne  
Troupen ».

L'ordre et la tranquillité publique demeuraient donc confiés à la Garde Bourgeoise dont von Colomb fit accompagner les patrouilles par ses soldats.

(1) Archives de Louvain. Nos 11006 et 10480 de l'Inventaire général. Traduction libre : Ordonnance. J'ordonne aux Autorités de la Ville de Louvain d'appeler la Garde Bourgeoise sous les armes et de veiller au repos public. La même garde sera soutenue respectivement par les Troupes Impériales et Royales Prussiennes sous mes ordres. A. Colomb, Major Royal Prussien, commandant un Corps de troupes légères.

# ORDONNANTIE.

**I**K ordonneere aen de Autoriteyten der stad Loven, van de Borger-Wacht onder de wapenen te brengen, en de publieke rust te bewaeren. De zelve Wacht zal gehandhaeft worden doór de respectieue Keyzerlyke en Koninglyke Pruyssische Troupen onder myne orders.

A. COLOMB,

Koninglyke Pruyssische Major  
commandeérende een Corps  
ligte Troupen.

Gedrukt by J. P. G. MICHEL.

La lecture de la proclamation prussienne avait jeté la consternation parmi les habitants.

Malgré les mesures de police prises, on remarqua, particulièrement autour de l'Hôtel de Ville, des mouvements perturbateurs provoqués par des individus du bas peuple. Cette agitation fut d'ailleurs vite réprimée par l'attitude énergique de la Garde Bourgeoise.

Malheureusement, vers dix heures, lorsque M. Plasschaert sortit de l'Hôtel de Ville, accompagné de von Colomb, pour se rendre, avec ce dernier, chez le Receveur de l'Arrondissement, un exalté porta un coup de poing au visage du maire, qui fit choir celui-ci sur les escaliers du perron. Trois ou quatre cavaliers se joignirent à ce misérable pour molester M. Plasschaert et le commissaire de police Meulemans qui se trouvait également sur le perron. Des officiers prussiens intervinrent aussitôt, ainsi que quelques habitants, pour soustraire les autorités locales aux regrettables excès de ces énergumènes.

Il y eut un moment d'anarchie. L'Hôtel de Ville fut envahi mais aucun dégât n'y fut commis.

Après quelques minutes de perturbations, tout rentra dans l'ordre.

M. de Wyels et le secrétaire reprirent leurs fonctions, tandis que MM. Plasschaert et Meulemans furent conduits, escortés par un détachement de cavalerie auquel s'était jointe une partie de la Garde communale, au poste que les troupes ennemies occupaient hors la porte de Malines.

M. Plasschaert fut bientôt ramené à l'Hôtel de Ville et rétabli dans l'exercice de sa charge. Puis les officiers prussiens dinèrent à la maison communale.

Le major von Colomb fit enlever le peu le fonds qui se trouvaient dans les caisses du Trésor public et vendre le tabac qui restait à l'entrepôt public de la rue de Diest.

L'hôtel des Invalides ainsi que les établissements civils et militaires furent respectés. Cependant un portrait en pied de l'empereur Napoléon, qui se trouvait sur la cheminée de la Chambre du Conseil municipal, et une carte de Ferrari appartenant au secrétaire de la mairie, furent enlevés.

Vers le soir, von Colomb fit déclarer à M. Plasschaert que son intention était de l'emmenner comme otage. Tous les efforts tentés pour prévenir cet enlèvement, échouèrent, même l'offre d'une somme d'argent considérable lui faite de la part les brasseurs.

Ni le major prussien ni les autres officiers ne voulurent expliquer les motifs et le but de leur conduite à l'égard du maire, mais ils déclarèrent, à plusieurs reprises, que M. Plasschaert serait traité avec bienveillance, qu'il ne serait exposé à aucun danger et que son absence serait de courte durée.

En effet, le maire déclara à son retour, le 24 janvier 1814, que l'ennemi avait tenu sa promesse et qu'il ne s'était pas attendu à tant de générosité de la part de guerriers.

La troupe, emmenant M. Plasschaert, partit vers 7 h. du soir dans la direction de Werchter.

Préalablement le maire avait délégué son adjoint, M. de Wyels, pour le remplacer dans ses fonctions.

Celui-ci signala immédiatement ce grave événement au préfet, à Bruxelles, en ajoutant que les fonctionnaires des diverses administrations publiques de l'État avaient reçu ordre de partir et avaient déjà quitté la Ville, en même temps, que les gendarmes et les sapeurs.

Le lendemain de l'incursion allemande, des troupes françaises, accompagnées de gendarmes, revinrent occuper Louvain.

Le Préfet écrivit le 19 à M. de Wyels, en réponse à sa lettre de la veille, qu'il avait appris « avec la plus vive douleur » les événements survenus à Louvain et « l'enlèvement forcé » de M. Plasschaert. Il le pria de remercier de sa part « les bons citoyens qui ont préservé la Ville du désordre et sauvé leur digne maire de la fureur de quelques mauvais sujets ». Il ajouta que la Garde Bourgeoise est un service uniquement municipal, qu'elle ne pouvait être appelée « hors des murs », qu'elle n'a d'autre but que d'assurer le respect dû aux personnes et aux propriétés et enfin qu'elle devait continuer son service avec calme et dévouement, à l'imitation de la bourgeoisie de Bruxelles. Enfin, il investissait M. de Wyels des fonctions de tant que durerait l'absence de M. Plasschaert.

Dans une seconde missive, datée du même jour, le Préfet s'inquiéta du sort de la sous-préfecture de Louvain et particulièrement de M. Jean-François Sterckx qui en assumait le service et dont on était sans nouvelles depuis quarante-huit heures.

Le 18 décembre, le concierge de la Chambre de Sûreté, le sieur Vanderhaert, avait averti l'adjoint au maire de ce que, vers neuf heures du matin, quatre hussards ennemis, accompagnés d'une grande foule, s'étaient présentés à son bureau, l'avaient forcé d'ouvrir la prison et avaient élargi les détenus.

Un second rapport de Vanhorenbeeck, gardien de la maison d'arrêt, daté du même jour, explique plus longuement cet événement. Il expose notamment qu'à l'apparition de soldats ennemis « les prisonniers ont fait toute « sorte de bruit et menaces » et que « à neuf heures un « quart est présenté une troupe de populace de la rue en « criant pour faire lâcher le prisonniers ». Il raconte comme suit son intervention : « alors j'ai fermé la porte « du bas et je suis sorti par derrière pour chercher « du secours à la garde, mais n'en ayant point trouvé, je « me suis retourné à la maison d'où j'ai trouvé quelques « détenus descendu ayant fracturé les portes et même ôté « deux serrures (1), au même instant je me suis trouvé « entouré une troupe de la basse classe que l'on nomme « la canaille de la ville, prêt à m'assommer (2). Je me suis « trouvé de la fureur de la populace, ils ont pris ma fem- « perdre la vie ils se sont tous évadés sous la protection de « la populace, ils m'ont pillé et ont pris cinq couvertures « et cinq paires de draps, ils ont pris cent et six pains appartenant aux prisonniers, de sorte qu'il en reste plus « aucun, des dits prisonniers seulement une liste portante « les noms des dits évadés » (4).

(1) lisez serrures.

(2) lisez m'assommer.

(3) lisez risquer.

(4) Archives de Louvain, n° 11006 de l'Inventaire général.

Vanhorenbeeck joignit à son rapport l'état des prisonniers mis en liberté dans les conditions relatées ci-dessus. Il comporte trente-quatre noms. Deux des détenus se mirent spontanément, à la disposition de la justice, dès le 20 décembre.

Le surlendemain de l'incursion allemande, M. de Wyels annonça au Préfet le retour, à l'hôtel de la sous-préfecture, de M. Sterckx et le rétablissement de la tranquillité publique. Il ajouta qu'il s'était empressé de communiquer aux habitants, à la Garde Bourgeoise et particulièrement au chef de celle-ci, M. D'Onyn, l'appréciation élogieuse du préfet, quant à leur digne conduite. Enfin il rassura ce haut fonctionnaire au sujet de l'attitude résolue de la Garde, dans les termes suivants : « On ne peut rien ajouter au zèle des habitants qui composent notre Garde, ils font leur service avec une activité et une exactitude qui peuvent servir d'exemple ; hier, dimanche, une foule d'habitans de la campagne dont les événemens de la veille avait excité la curiosité arrivaient en ville de toute part ; j'avais à peine témoigné mes inquiétudes sur ce mouvement qu'il fut résolu spontanément par les membres même de la Garde, de créer une petite garde à cheval, pour prévenir tous les inconvéniens qui pourraient résulter et avant 9 heures du matin il y avait 20 hommes armés à cheval, faisant des patrouilles dans toute l'étendue de la ville ; la journée se passa tranquillement.

« Avant son départ », terminait M. de Wyels, « M. Plasschaert m'avait délégué ses pouvoirs ; je ne négligerai rien pour maintenir l'ordre et la tranquillité ; mais l'état d'anxiété dans lequel la Ville de Louvain se trouve depuis près de huit jours, ne peut durer longtems. Si la Ville continue à être exposée à l'invasion subite d'un petit parti de troupes étrangères, des malveillans profiteront de cet état pour répandre des bruits qui semblent justifiés par les événemens qui viennent d'avoir lieu, pourront réussir à occasionner des troubles que tous mes efforts ne pourraient peut être arrêter et dont les suites sont incalculables ».

« Il ne m'appartient pas de vous dicter les mesures qui seraient à prendre pour faire cesser cet état de choses, il doit me suffire de vous l'avoir fait connaître ».

Nous avons vu que le major von Colomb avait fait vendre le tabac enlevé par lui chez M. Thomas Joly, général de brigade en retraite, entrepreneur particulier des tabacs pour l'arrondissement de Louvain, rue de Diest. Le 20 décembre, le juge de paix, M. Vanautryve, dressa procès-verbal de cette saisie ; ce magistrat constata que la porte d'un des locaux avait été enlevée hors de ses gonds et que le tabac entreposé correspondait, d'après les livres, à une quantité d'environ 9911 kg. qui fut vendue publiquement par et au profit de l'ennemi. La caisse de Joly avait été forcée à coups de hache et son contenu, s'élevant à 200 fr. environ, avait disparu.

Le 21 décembre, M. Van Autryve se rendit chez M. Josse Lints, receveur particulier de l'arrondissement de Louvain, qui lui exhiba son Livre-Journal contenant les recettes et dépenses, visé par le major Steinacker et une quittance de ce dernier, déclarant avoir reçu de M. De-neef, caissier de M. Lints, « la somme de 533 frs., en cuivre », qui se trouvait dans la caisse. Le juge de paix dressa procès-verbal de ses constatations.

Le même jour, M. Michel Vanderbelen, juge de paix du 2<sup>d</sup> arrondissement, se rendit chez M. Claude Antoine-François Moëlle, receveur de l'enregistrement, qui lui déclara avoir reçu ordre, le 18, à 2 h. de relevée, de se rendre à l'Hôtel de Ville où il dût comparaître dans la salle du conseil devant plusieurs officiers de la troupe légère ennemie, parmi lesquels le major baron Steinacker qui lui ordonna de verser immédiatement les fonds de la caisse de l'État entre ses mains. M. Moëlle affirma avoir remis au trésor, depuis quelques jours déjà, les espèces disponibles. Cette explication déplut au major. Finalement M. Moëlle fut renvoyé pour quérir les fonds encore renfermés dans la caisse publique ; il revint peu le temps après, porteur d'une somme de 89.21 fr. dont Steinacker lui remit quittance.

Ces trois procès-verbaux, dressés à la demande de l'adjoint au Maire, furent transmis le 23 décembre au sous-préfet.

La nuit du 21 décembre, à 2 1/2 h. du matin, M. de Wyels adressa à M. Mineaux, major, commandant la place de Louvain, une lettre (1) dans laquelle il dit notamment : « j'ai eu l'honneur de vous faire part ce soir de l'avis, bien ou mal fondé, qui m'était donné qu'une colonne ennemie s'avancerait sur cette ville, venant de Diest et des environs.

« Depuis ce moment, votre résolution de faire défense, a percé et a répandu l'allarme parmi les habitans au point que ceux qui composent la garde communale menacent de quitter le service ce qui exposerait la ville, les militaires invalides et les militaires malades à un grand désastre ».

M. de Wyels ajoutait que, sans vouloir s'immiscer dans les « déterminations » de l'autorité militaire, il ne pouvait se dispenser de faire observer qu'une défense quelconque, avec un nombre aussi limité de troupes que celles que le commandant de place avait sous son commandement, serait inutile à l'État, funeste à la garnison et constituerait un danger auquel il ne pouvait « penser sans frissonner pour la Ville, ses habitans et les établissemens civils et militaires qu'elle renferme ».

Au nom de la population et de l'intérêt de tous les militaires, il adjurait le commandant de place d'épargner un contact avec l'ennemi, qui pourrait dégénérer en combat dans une ville de 25.000 âmes « ouverte de toutes parts et sans aucun moyen de défense ».

La même nuit, à quatre heures, le Commandant répondit à M. de Wyels qu'ayant « scruté » comme lui la situation de la ville et des établissemens militaires et civils, il aurait voulu de tout son cœur pouvoir adhérer à sa demande « mais il se trouve un grand empêchement : l'honneur ».

Le 24, l'adjoint au maire écrivit au sous-préfet que le préfet avait été mis au courant des circonstances qui avaient entouré l'incursion allemande, pendant la malheureuse journée du 18, mais qu'il y avait lieu d'ajouter un détail au rapport qu'il avait dressé à ce sujet, notamment que les officiers étrangers avaient fait jeter à l'eau, par

(1) Archives de Louvain, n° 11006 de l'Inventaire général.

des ouvriers du canal, quatorze pièces de canons, en fer, appartenant à l'administration de la marine, qui se trouvaient sur le quai du port, prêts à être embarqués pour Anvers (1).

Enfin pour rassurer la population contre le retour de surprises aussi inquiétantes, une ordonnance fut affichée le 27 décembre. En voici le texte : (2)

« Ordonnance

« Le Maire,

« Aux Habitans de la Ville de Louvain.

« Monsieur le Préfet me charge de faire connaître aux habitans, que la hardiesse du corps de partisans ennemis, fort d'environ cent cinquante hommes, qui a osé se glisser par la Campine sur les derrières de l'Armée française, n'a rien d'extraordinaires et ne doit aucunement inquiéter les habitans du Département, que des Forces imposantes mettront dorénavant à l'abri de semblables incursions ».

« Monsieur le Préfet ajoute que les malveillans qui ont profité ou voudraient se prévaloir de cette circonstance pour commettre des dévastations ou des désordres quelconques, seront surveillés et traduits devant les Tribunaux. Et que si les dévastateurs des Propriétés Publiques ; Communales ; des établissemens de Charité et mêmes des Propriétés Particulières se continuaient, elles seraient réprimées et punies militairement.

« Monsieur le Préfet a remarqué aussi qu'il s'est introduit dans le recouvrement des Contributions directes et des Revenus publics une sorte de stagnation, que rien n'autorise, il a en conséquence ordonné aux Percepteurs et aux Receveurs de poursuivre la rentrée des Deniers publics par tous les moyens qui sont en leur pouvoir : il a ordonné de plus que la liste des cent plus imposés, en retard dans chaque commune, lui soit transmise ».

« Fait à l'Hôtel de Ville, le 27 décembre 1813.  
G. De Wyels, adjoint délégué ».

(1) Ces canons furent enlevés des bassins, peu de temps après.

(2) Archives de Louvain, n°s 10480 et 11006 de l'Inventaire général.

Quelques jours plus tard une Commission Militaire, accompagnée de M. Duvilliers du Terrage, Commissaire Général de Police, se rendit à Louvain pour enquêter sur les événements du 18 décembre.

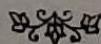
Un seul homme avait été arrêté par ordre du Préfet pour avoir servi de guide et d'introducteur du major von Colomb.

La mission de la dite Commission se réduisit à des conférences entre M. Duvilliers et les autorités locales. Elle n'eut aucun résultat pratique. La ville se borna à établir le montant de la dépense occasionnée à la Caisse communale par l'incursion des partisans prussiens et russes, qui s'élevait à 1178, 76 fr.

L'occupation française touchait à sa fin. Dans la nuit du 30 au 31 janvier 1814, soit six jours après le retour de M. Plasschaert, à la suite d'un engagement sur la route de Tirlemont, contre les murs de la Ville, le général français Maison retira ses dernières troupes de Louvain et le 31 janvier, entre 7 et 8 h. du matin, des hussards appartenant au corps du major prussien Hellwig, entrèrent à Louvain.

Le lendemain les Alliés occupaient Bruxelles.

MAURICE DIEU.



### 1830 à Rhode-St-Genèse.

(traduction).

A l'occasion du centenaire de notre indépendance on a rappelé fort peu dans la presse et dans les nombreux discours les événements locaux de la révolution belge dans les communes rurales.

La cause en est-elle peut-être dans le fait que les documents à ce sujet sont rares et sobres dans les archives communales ? A-t-on dans ces circonstances attaché plus d'importance à l'acte qu'à la parole ? Ou bien les campagnes restèrent-elles plus ou moins tièdes ?

Tout cela est possible, car à Rhode, un village assez important aux portes de Bruxelles, je n'ai trouvé que les deux documents suivants.

Rhode, le 25 8bre 1830  
M<sup>r</sup> le gouverneur, (1)

Cette commune est peut-être une des plus pauvres de la province, n'étant habitée en majeure partie que par des fabricants de balais et des bûcherons.

(1) Ceci est la correspondance française sous la nouvelle administration ; la correspondance sous l'administration hollandaise est néerlandaise ; de 1830 à 1921 elle est presque entièrement française.

Cependant leur zèle pour le triomphe de la bonne cause n'a pas été moindre ici qu'ailleurs : à peine était-il connu que l'on rassemblait des secours pour être envoyés à Bruxelles que cette collecte eût rapporté 77 florins 20 cents, somme qui a été versée à Bruxelles, indépendamment de 7 1/2 sacs de seigle, 3 1/2 sacs d'avoine et 99 sacs de pommes de terres.

La garde de sûreté mérite aussi des éloges pour la manière dont elle s'est acquittée et dont elle s'acquitte encore de sa tâche.

L'amour de la patrie (2) qui anime mes administrés m'est un sûr garant qu'elle pourrait encore compter sur eux, si d'autres sacrifices étaient réclamés.

Agréez, Monsieur le gouverneur, mes hommages respectueux.

J. B. Van Keerberghen  
bourgmestre.  
Rhode, le 27 Xbre 1830.

Le bourgmestre de la commune Rhode à monsieur le commissaire du district.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'État joint à la circulaire de monsieur le gouverneur ad interim en date du 7 C<sup>t</sup> n° 177 est négatif, attendu qu'aucun des braves qui ont combattu pour conquérir notre indépendance nationale n'y a été blessé ni tué.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

J. B. Van Keerberghen.

On pourrait être tenté de déduire de la lettre qui précède qu'à Rhode il y eut aussi des « volontaires ». Pourtant cela ne semble pas avoir été le cas, car on n'en trouve nulle trace, ni dans les documents officiels ni dans la tradition. Il est vraisemblablement question de la « garde de sûreté locale ».

(2) Le scribe avait d'abord écrit « l'esprit public ».

Les faits suivants se rapportent aussi à 1830 ; ils ont trait à l'organisation de la garde civique.

D'après un état dressé à la demande du gouvernement provisoire au cours de l'hiver 1830-1831, il y avait en fait d'armes et de buffleterie, 30 fusils et 10 baionnettes en bon état et 8 fusils en mauvais état. Parmi les 38 fusils il y avait 20 fusils de chasse, 8 carabines et 10 fusils à munitions. Il n'y avait ni sabres, ni fourreaux pour baionnettes, ni gibernes ; du moins on n'en avait pas déclarés.

388 habitants furent trouvés aptes à faire le service de la garde-civique ; 43 purent faire valoir un défaut corporel.

Au printemps de 1831 la garde-civique fut organisée. Elle se composait de 35 hommes, dont 25 nécessaires, qui devaient être armés aux frais de la commune. En fait, ils ne le furent pas.

A la mairie ou maison communale, cependant, il y avait pour eux : 7 fusils, dont 3 sans baionnette ; il y avait 3 gibernes et un havresac. Comment ces derniers objets y sont venus, c'est une énigme.

Probablement l'administration locale n'attachait-elle pas une grande importance aux événements et ne s'attendait-elle pas à des troubles ou bien n'avait-elle pas l'intention d'intervenir d'une façon spéciale, car dans une lettre du 11 avril 1831 le bourgmestre annonça au commissaire du district à Bruxelles « que ces armes suffisent et qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer les piques présentées, parce que les habitants ne voulaient quand même pas les employer » (3).

CONSTANT THEYS.

(3) Archives communales.

## Le pèlerinage à Saint-Renelde.

L'église St-Julien d'Ath possède des reliques de sainte Renelde que l'on vient y vénérer pour les maladies d'yeux et pour les humeurs. Mais lorsqu'il s'agit de servir la sainte pour la maladie infantile que les dermatologistes dénomment *strophulus* et qui est vulgairement connue sous le nom de *rose* ou feu *Ste Ernelle*, il faut se rendre obligatoirement au sanctuaire de Saintes, en Brabant. Le pèlerin visite l'église, fait trois fois le tour de l'autel de la sainte, qui se trouve au bas côté droit, et se rend ensuite à la fontaine miraculeuse, à dix minutes de là, où il puise l'eau qu'il emporte et dont il lavera, pendant neuf jours, la *rose* de l'enfant.

Ainsi procèdent ceux d'Ath (1). Mais il accourt à Saintes, journellement, des pèlerins de tout le pays pour invoquer sainte Renelde contre l'apoplexie, la paralysie, les maladies d'yeux et d'autres maux corporels. Lorsque j'ai visité récemment cette église qui, entre parenthèses, présente beaucoup d'intérêt pour l'archéologue, je me suis informé des pèlerins venus les jours précédents : il en était accouru de Bruges, de Menin, d'Alost, de Vilvorde, de Pepinster, du Borinage, du Nord de la France même. Et ainsi il en vient de partout. C'est dire combien le culte de sainte Renelde est populaire.

L'autel, sous la table duquel est déposée la châsse, qui constitue une belle pièce d'orfèvrerie de style ogival, est surmonté d'un merveilleux rétable en bois sculpté, de même style que la châsse, et qui représente les trois faits principaux de la vie de la sainte : sa prise de voile lui im-

(1) Dans le t. VIII de la *Vie wallonne* pp. 268-269, M. Jules Dewert a minutieusement décrit la façon dont de vieilles femmes d'Ath, pèlerins attirées des familles populaires, s'acquittaient jadis de leur mission. L'auteur parle des deux servantes martyrisées en même temps que la sainte ; il s'agit évidemment des saints Grimoald et Gondulphe, qui, dans l'esprit des vieilles, étaient donc des servantes.

posé par saint Aubert, évêque de Cambrai, sa visite à l'abbaye de Lobbes, son martyre. Sur l'autel se voient aussi des reliquaires des saints Grimoald et Gondulphe.

Tel n'est pas ici le lieu de faire une étude critique de la vie de Ste Renelde ; aussi nous bornerons-nous à retracer à grands traits cette vie comme elle est racontée dans une brochure populaire, sans date, que vend le sacristain, et qui est intitulée : *Vie de sainte Renelde, vierge et martyre, des presses de Cyprien Lanis, imprimeur à Braine l'Alleud*.

Elle était fille de Witger et de sainte Amelberghe ; elle eut pour frère saint Emebert, évêque de Cambrai, et pour sœur cadette, sainte Gudule.

Elle naquit à Condé vers 640 et fut élevée très chrétiennement. Dans la suite, son père se fit moine à Lobbes et sa mère se retira à Maubeuge, où elle prit le voile de religieuse. Emebert étant entré dans la cléricature, tous les biens de cette puissante famille échurent à Renelde et à Gudule. A l'exemple de leurs parents, les deux sœurs se vouèrent à Dieu. Renelde reçut le voile des mains de St Aubert, évêque de Cambrai. Dans la suite, elle se rendit avec Gudule à l'abbaye de Lobbes, où leur père avait fini ses jours, pour faire don au monastère d'une grande partie de leurs biens. La ferme de Laubecq, près de laquelle se trouve la fontaine miraculeuse dont nous avons parlé, fut comprise dans cette donation. Cela fait, Renelde résolut d'entreprendre le pèlerinage de Terre Sainte ; son voyage dura sept ans. A son retour, elle se fixa à Saintes, où elle vécut dans une retraite complète. Elle devait y trouver le martyre.

Les habitants de la Frise orientale et de la Basse-Saxe, dans leurs incursions en notre pays, s'avancèrent jusqu'à Saintes. A leur approche, Renelde se retira à l'église avec un sous-diacre, du nom de Grimoald, et un familial, appelé Gondulphe ; tous trois s'agenouillèrent devant l'autel de saint Quentin, demandant à Dieu « avec instance de lui être fidèles jusqu'au dernier moment, à l'exemple de ce glorieux martyr ». Bientôt les portes du temple sont enfoncées, « les assaillants, semblables à des lions rugissants, se jettent sur la sainte vierge Renelde, la

traînant par les cheveux, et l'accablant de coups, au milieu des injures, des outrages et des sarcasmes les plus impies ». Renelde eut la tête tranchée d'un coup de hâche ; Grimold subit le même sort ; quant à Gondulphe, les barbares lui enfoncèrent trois clous dans la tête.



Statue en bois de Ste-Renelde.

Cette scène du martyre est encore reproduite en peinture au revers du rétable. Et pour que nous puissions faire plus ample connaissance avec la famille de la sainte, est appendu, à gauche de l'autel, un curieux tableau généalogique, d'âge fort respectable, et qui ne compte pas moins de 51 personnages, illustres pour la plupart.

Enfin, nous accorderons toute l'attention qu'elle mérite à une belle statue en bois de la sainte ; celle-ci est représentée en costume de pèlerin : chapeau à large bord, orné d'une coquille de St Jacques, bourdon auquel est suspendue la gourde-panetière.

Cette statue est très ancienne, nous apprend le sacristain : « elle date de l'an quinze ».

C'est lui aussi qui nous dit l'histoire de la fontaine, telle qu'elle se raconte de père en fils. La sainte vaquait comme d'ordinaire aux travaux des champs. Or ce fut une



Le char portant les reliques de Ste-Renelde.

année de grande sécheresse et l'eau manqua dans la paroisse. Pour venir en aide à la population qui souffrait énormément de cette situation, la sainte frappa le sol de son rateau et l'eau jaillit. Depuis lors, même par les plus grands sécheresses, il y a de l'eau à la fontaine, de l'eau miraculeuse.

A l'instar de ses cousines, les saintes Gertrude et Waudru, sainte Renelde a son char et son *tour*.

Ce *tour* se fait le dimanche de la Trinité ; il est distinct de la procession de la paroisse qui a lieu le dimanche qui suit le 16 juillet, date de la fête de la sainte.

La veille de la Trinité, la châsse est solennellement exposée sur son char. Le dimanche matin, à six heures, le char sort de l'église, traîné par quatre chevaux et précédé

d'un grand nombre de cavaliers ; la plupart portent, comme un drapelet de pèlerinage, une image de la sainte, que nous reproduisons ici ; cette image est, pour la circonstance, fixée à un bâtonnet. Une garde d'honneur suit la châsse.



Reduction de l'image de la sainte, que l'on monte en drapelet.

Un prêtre a pris place sur le char ; il porte des reliques qu'il donne à vénérer aux fidèles.

Le cortège s'avance jusque la limite de la commune du côté de Hal ; de là, il se dirige vers Quenast, où il est

reçu par le clergé qui l'introduit dans cette paroisse. Après un repos d'une heure, le cortège va par le hameau de Wisbecq et par la commune de Bierghes où l'on dîne vers une heure, pour rentrer à Saintes à trois heures. Le clergé local, précédé des enfants, des jeunes gens et des jeunes filles qui portent des saints, va à sa rencontre. Le char, avant de rentrer dans l'église en fait une fois le tour. Le lendemain lundi, le char fait encore deux fois le tour de l'église.

Au sujet du *tour de Ste Renelde*, nous avons recueilli quelques détails folkloriques intéressants : les quatre chevaux qui traînent le char sont obligatoirement ceux de la ferme où vécut la sainte. Or il arriva, une année, que les chevaux de la ferme étaient malades. Il fallut prendre ceux de la *Brasserie de la fontaine*, proche de la ferme. Cette brasserie n'avait pas appartenu à la sainte ; quoi d'étonnant alors que les chevaux ne parvinrent pas à faire sortir le char de l'église. Il fallut, bon gré, mal gré, prendre les chevaux malades, qui enlevèrent le char comme une plume. Lorsqu'ils rentrèrent du *tour*, ils étaient d'ailleurs guéris.

Les cavaliers qui accompagnent le char sont de la paroisse de Saintes et des communes voisines. En même temps qu'un grand honneur, c'est, pour ces derniers, un devoir d'accompagner ainsi le char : devoir de reconnaissance envers la sainte qui, lorsqu'elle revint de Terre-Sainte, distribua des reliques et des *souvenirs* aux paroisses voisines.

Tels sont les curieux renseignements que nous avons recueillis à Saintes, en Brabant.

MAURICE VAN HAUDENARD.

## Les Livres populaires flamands et leur historien.

A propos de l'ouvrage posthume d'E. van Heurck.

*Et son dernier amour ne fut pas le moins beau.*  
P. DE NOLHAC.

Les nombreux abonnés du *Folklore Brabançon* ont lu — en partageant sa douleur et ses regrets — les pages émues que le directeur de cette revue, M. A. MARINUS, a consacrées à la mémoire d'EMILE-H. VAN HEURCK, trop tôt ravi à la science et à ceux qui le chérissaient.

Depuis plusieurs années, notre infatigable ami préparait un grand ouvrage sur les livres populaires flamands, dont il possédait une magnifique collection, probablement unique au monde (1). Ses nombreux correspondants étaient au courant de ses recherches, signalées par quelques travaux d'approche, monographies où se révélaient, comme toujours, la double documentation, aussi abondante l'une que l'autre, du collectionneur et du savant (2). En 1926 parut, dans *Le Compas d'Or*, l'admirable bulletin des Bibliophiles Anversois, un travail de longue haleine, sous le titre original et significatif : *l'oyage autour de ma bibliothèque*. De cette volumineuse étude, 175 tirés à part furent exécutés « aux dépens de l'auteur » et partiellement mis dans le commerce (Anvers, 1927). E. van Heurck y étudiait, avec sa maîtrise habituelle, une quarantaine de « livres populaires et livres d'école flamands in-4° » de sa collection. Ce remarquable travail, le premier dans son genre, fut accueilli avec joie par les bibliophiles et les folkloristes ; il fut signalé, avec les plus vifs éloges, amplement mérités, par L. CRICK dans *Paginae Bibliographicae* (II p. 483-84), par V. DE MEYERE dans sa revue *Volkskunde* (XXXI p. 116-18), par G. DES MAREZ, qui a présenté cette étude à la classe des Lettres de l'Académie Royale

(1) Les quelques chiffres dans le texte renvoient aux notes bibliographiques à la fin de la notice.

de Belgique. Dans les *Bulletins* (XIII p. 44) de cette docte assemblée, le regretté archiviste et professeur de Bruxelles y terminait comme suit sa *Note bibliographique* : « M. van Heurck se propose de publier la bibliographie de tous les livres populaires flamands, quel qu'en soit le format. Souhaitons qu'il réalise promptement ce dessein, car nul n'est mieux désigné que lui pour conduire à bonne fin pareille entreprise ». Ce vœu, adressé par G. Des Marez à son savant ami E. van Heurck, se trouve exaucé maintenant : hélas ! ni l'un ni l'autre n'en pourront contempler la merveilleuse réalisation. Le manuscrit était terminé, avec ce soin méticuleux qui caractérisait son auteur ; l'ouvrage était sous presse à Anvers, chez Buschmann : à la page 88, E. van Heurck fut dans la pénible obligation de renoncer à la correction des épreuves. Ainsi nous apprend le très distingué conservateur du musée Plantin-Moretus, fidèle ami de l'auteur auquel l'unissaient, « depuis les années de l'Université, des liens qui se resserraient toujours davantage ». C'est à M. M. SABBE que van Heurck, « au cours d'une de ses bonnes visites hebdomadaires », avait soumis son manuscrit avant de le livrer à l'imprimeur ; c'est lui qu'il avait prié d'écrire un avant-propos pour sa nouvelle publication. Et M. Sabbe avait accepté avec empressement, ne se doutant pas que la préface promise serait une nécrologie.

Cette préface, suprême hommage à l'ami défunt et à l'érudit qui avait voué au folklore la meilleure part de son inlassable activité, M. Sabbe l'a écrite avec une émotion communicative et une clairvoyante affection. En termes émus et simples, il y évoque l'ami qui n'est plus, « avec son regard clair et expressif, son sourire bienveillant, sa correction, sa probité et toutes ses autres qualités du cœur et de l'esprit ». Il loue avec enthousiasme « son livre d'un style simple et élégant, où vibre une si ardente sympathie pour l'âme ancestrale, où perce à chaque phrase le souci de l'exactitude et de la vérité »...

Il a fait plus : fidèle à sa promesse, il a surveillé avec soin l'achèvement de l'ouvrage sous presse et a mis la dernière main à la toilette de ce volume luxueux. Grâce à ces soins, l'ouvrage posthume d'E. van Heurck présente

# Die schoone bystorie ne van malegys.

En schoone en nieuwe historie autentijck. Die dat vermaerlyc  
paert Kol beyaert Wan. En die veel wonderlijcke en aenpaukerlike  
dingen bedreef in zyn leue met zyn conste Ghelijc dese historie ver-  
claert en is seer ghenoechlijck om lefen van nyeus ghecorrigeert.



Gheprint Lantwerpe indē witte haelwint/bi Jā vā Ghelen.

La belle Histoire de Malegys.

Anvers, chez Jan van Ghelen 1550.

le même « fini » que ses nombreuses publications antérieures, grandes ou petites (3). En agissant ainsi, il n'a pas seulement accompli, comme il le déclare modestement, « un simple et pieux devoir, vis-à-vis du savant tombé à la tâche », mais il a donné, en notre époque de farouche égoïsme, un admirable exemple d'abnégation. Je suis heureux de pouvoir l'en remercier publiquement, en toute simplicité, preuve évidente de sincérité. *Simplex veri sigillum* ; telle est la formule que l'illustre Boerhaave a inscrite dans un « album amicorum ». Il a fait davantage : avec une rare clairvoyance et une précision plus rare encore, il a admirablement caractérisé l'œuvre du folkloriste anversoïis en préfaçant cet ouvrage posthume, « où perce à chaque phrase le souci de l'exactitude et de la vérité ». Qu'on relise, comme je viens de le faire, la préface écrite par M. Sabbe, et on appréciera mieux le livre posthume de son ami, digne couronnement de l'admirable trilogie que celui-ci a consacrée à l'art populaire flamand dans ces trois manifestations primordiales : les images, les drapelets, les *blauwboeken*. Si l'on veut se donner la peine de comparer l'ouvrage récent avec l'étude parue antérieurement sur le même sujet, on pourra évaluer mathématiquement la distance séparant cette première esquisse de l'œuvre nouvelle qui, « sans être aussi définitive et complète que l'*Histoire de l'Imagerie flamande*, en possède cependant toute la précision, la sincérité et l'érudition jamais en défaut ». Dans son *Voyage autour de ma Bibliothèque*, E. van Heurck faisait connaître brièvement 41 livres populaires ; dans son grand ouvrage sur *Les Livres populaires flamands*, il en décrit 141. Bien plus, il ne se contente pas de les décrire matériellement, comme le plus consciencieux des bibliographes, mais il en fait connaître le contenu, et prodigue les renseignements les plus divers sur les sources de chacun d'eux, leur première rédaction, flamande ou étrangère, les remaniements qu'ils ont subis sous l'influence des temps ou des censeurs, leur disparition du marché, stable ou ambulant, leur conservation anxieuse, dans les riches bibliothèques, publiques ou privées, sans oublier de mentionner pour finir les monographies dont ils ont été ou seront l'objet (4), ainsi que les réimpressions modernes (5).

**La merueilleuse et ioyeuse**  
 vie de Esope/en francois & bas Allemât/ Dilligem  
 ment reuene & corrigee/ avec aucunes Fables  
 du melines compolees/ & moralizees/  
 tresutiles a vng chascun.

**Dat wonderlijck en genuech-**  
 lijck leuē vā Esop/ in fransoys en neder Duytsch  
 nerstelijck ouersien en gecorrigeert/ met sommigē  
 Fabulen vanden seluen gecomponeert/ en ghe  
 moralizeert/ zeer nut eenen yegelijcken.



**Cum gratia & privilegio.**  
 Gheprint tot Anwerpen inden schilt van Basele/opde Camer  
 poortbrugge by Geraois de Bonte geswozen printer ende  
 boeckvercooper byder H. M. toeghelaten.  
 M. CCCC. XLVIII.

La merveilleuse et joyeuse vie d'Esop, en français et en flamand.  
 Anvers, chez de Bonte, 1548.

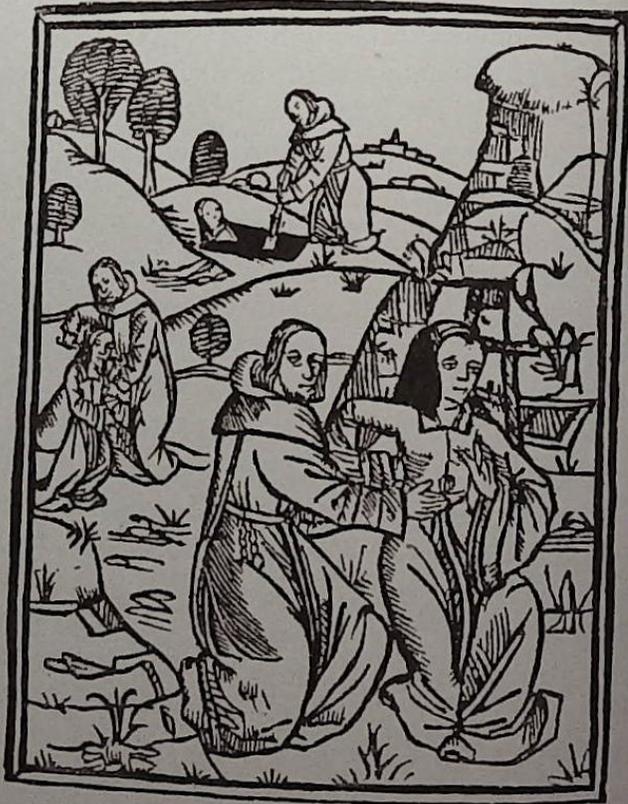
Chaque notice consacrée par E. van Heurck à un de ces trésors, constitue une monographie bibliographique et littéraire, où pourront puiser à l'envi les bibliophiles, les historiens des mœurs et des littératures, ainsi que les folkloristes de tous les pays. On peut affirmer du dernier ouvrage d'E. van Heurck ce que G. Kurth, qui ne prodiguait pas les éloges, proclamait des *Rues de Liège* de Th. Gobert, que « ce livre donne plus qu'il ne promet ».

Je n'essaierai pas d'analyser par le menu ces 141 notices « de livres populaires et d'école, choisis parmi les plus remarquables ou les plus répandus, classés plus ou moins d'après leur contenu : romans tirés d'épopées, romans orientaux, romans classiques, romans des croisades, romans d'amour, récits hagiographiques, récits de voyages, facéties et ouvrages didactiques ». Je ne saurais faire un choix dans ces notices, objectivement aussi intéressantes les unes que les autres, mais dont, subjectivement, l'intérêt varie selon les préférences de chaque lecteur ou ses études spéciales. En effet, comme l'a dit un sage, on se cherche toujours soi-même dans ses lectures. A tous les chercheurs, je crois d'ailleurs pouvoir affirmer que, comme moi, ils apprendront beaucoup dans ce bel ouvrage, mine surabondante (6).

Je ne tenterai pas non plus de résumer la savante Introduction placée par E. van Heurck au début de son livre, et où il esquisse à grands traits un aperçu historique, car « l'histoire des livres populaires flamands reste encore à écrire, bien que des écrivains autorisés aient plus d'une fois abordé ce sujet. L'entreprise est tellement vaste, délicate et difficile, qu'à l'heure actuelle personne n'est vraiment en mesure de la tenter ». C'est par cet aveu modeste que van Heurck inaugurerait son exposé, instructif et captivant d'un bout à l'autre, tel que lui seul pouvait l'écrire.

Je n'insisterai pas davantage sur les qualités scientifiques et littéraires de cet exposé magistral et des nombreuses notices : je devrais recommencer à transcrire les appréciations autorisées de M. Sabbe, qui a rendu un hommage éclatant à l'érudit, avant d'adresser à l'ami qui n'est plus ses sentiments — qui sont aussi les nôtres — de profond regret et d'inaltérable attachement, d'admiration enthous-

**Dites die historie ende leuen vanden heylighen heremijt Sint Jan van Seuerley die sijn der sulter vercrachte ende vermoerde doer ingheue des vianes. Also v die historie vclarē sal**



L'histoire et la vie du saint Ermite  
Jean de Beverley. Bruxelles, van der Noot, XVI<sup>e</sup> siècle.

siaste pour son œuvre, couronnée par l'ouvrage posthume dont il avait promis d'assurer la réalisation. Il n'a pas failli à sa parole : on n'a qu'à parcourir cet irréprochable volume, superbement imprimé et illustré, pour s'en convaincre, s'en réjouir et l'en remercier.

... Emile van Heurck n'est plus. Ces simples mots, qu'on a chuchotés il y a quelques mois sans en saisir toute la douloureuse portée, prennent un sens plus précis devant son dernier livre, où il avait mis tout son amour et toute sa science. Il nous reste une consolation suprême : les livres de van Heurck sont de ceux qu'on relit toujours et que d'autres liront encore après nous.

#### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

I. La **collection** des livres populaires flamands, réunie par feu E. van Heurck au prix de longues recherches, ne sera pas dispersée. A la vente aux enchères, elle a été acquise en bloc, pour la somme de 35.000 francs, par la Bibliothèque Royale de Belgique, à Bruxelles, qui a acheté également les lots isolés les plus importants. Grâce à son service des acquisitions, admirablement organisé, cette belle institution scientifique peut mettre les *cimelia* de la bibliothèque E. van Heurck à la disposition de tous les érudits. — (Cf. cependant la note suivante).

II. Parmi les **travaux d'approche**, nous signalerons ici :

1<sup>o</sup>) dans *Le Compas d'Or* (1923), un article sur *Une ancienne édition anversoise de Pierre de Provence*, imprimée par Jean van Waesberghe en 1587, dont van Heurck venait d'acquérir l'unique exemplaire connu. Des deux illustrations qui accompagnent cet article, la première seule est reproduite dans *Les Livres populaires flamands*, p. 60. Avec une dizaine d'autres raretés, cet *unicum* a été offert par la famille au Musée Plantin-Moretus : hommage reconnaissant au savant et dévoué conservateur, qui a mené à bonne fin l'ouvrage posthume de son Ami.

2<sup>o</sup>) Dans *Le Folklore Brabançon* (1927), une étude, richement documentée et illustrée, sur *Thyl Ulenspiegel et Lammen Goedzak dans la littérature et l'imagerie populaires* : contribution remarquable au numéro spécial — introuvable dès maintenant — en l'honneur de Charles de Coster.

III. La **bibliographie** de feu Em.-H. van Heurck comprend 80 numéros, répartis sur une quarantaine d'années, de 1890 à 1931. Elle a été dressée par A. DERMUL, secrétaire-trésorier des Bibliophiles Anversois, pour honorer la mémoire de celui qui

EEN SCHOONE  
HISTORIE  
VAN

FORTUNATUS BORSE

Ende van zyn Wensch-hoedeken.

Seer genuchelijck ende bermakelijck om lesen /  
besonderlijck voor de Jonckheyt.

DEN LESTEN DRUCK.

Van nieuws oversien, en op veel plaetsen verbeterd



TOT BRUSSEL,  
By GUILLIELMUS CAWE, Boeckdrucker ende  
Boeckverkooper op de Kole-Merckl.

Une nouvelle histoire de la Bourse de Fortunatus et de son  
chapeau à souhaits.  
Bruxelles, chez Guillaume Cawe, XVII<sup>e</sup> siècle.

fut, pour cette société, « un de ses dirigeants les plus autorisés en même temps qu'un de ses soutiens les plus dévoués ». En effet : « le meilleur hommage que la Société des Bibliophiles Anversois croit pouvoir rendre à la mémoire d'E. van Heurck, est de publier la liste importante de ses écrits qui, mieux que l'article le plus long et le plus élogieux, mettra en relief les contributions inestimables que cet homme de bien a apportées à l'étude du folklore belge ». Cf. A. DERMUL, *In memoriam Emile-H. van Heurck*, dans *Le Compas d'Or*, N. S. IX (1931) pp. 196-205.

IV. A propos des monographies citées ou annoncées, E. van Heurck signale, à la fin de sa notice sur le Juif Errant (p. 70), que « la maison d'édition *Het Kompas*, à Malines, publiera dans le courant de 1931 *De Wandelende Jood in Volks- en Letterkunde*, thèse pour le doctorat en philologie germanique, présentée et soutenue le 20 octobre, à Gand, par J. GIELEN, de Hulst (Hollande) ». Ceci montre combien la riche documentation de van Heurck était réellement *up to date*.

La dissertation annoncée a paru depuis ; elle constitue un magnifique volume, admirablement imprimé et illustré, de 256 pp. in-4°. Comme le titre l'indique, l'auteur y étudie le thème du Juif Errant dans la littérature et le folklore, en synthétisant les innombrables études antérieures (sa bibliographie comprend près de cent pages), et en les complétant par des recherches personnelles, laborieuses certes, mais heureuses quant au résultat, puisque l'auteur a pu écrire, sur ce thème fécond, une étude quasi définitive. Cf. J. J. GIELEN, *De Wandelende Jood in volkskunde en letterkunde*. Amsterdam, De Spieghel. Mechelen, Het Kompas, 1931.

A propos des *pestboecken*, dont il fait connaître les principaux, (p. 146-47), E. van Heurck renvoie la lecteur à l'ouvrage que le Dr A. VAN SCHEVENSTEEN publiera sous le titre : *Les Traités de peste publiés à Anvers*. En note, il ajoute : « Voir *Le Compas d'Or*, 1931 : n° 3-4. En effet, le très intéressant « essai de bibliographie », tenté par le Dr VAN SCHEVENSTEEN, a paru dans la revue précitée, où il constitue une contribution de premier plan (pp. 101 à 196), illustrée de trente-trois reproductions.

(Voir, dans *Janus XXXV* (1931) p. 375-76, le compte rendu élogieux du Dr E. WICKERSHEIMER, d'un réel intérêt historico-bibliographique).

A mon tour, je signalerai, au sujet du n° 27 : *Die hystorye vander destrucyen van Troyen...*, que l'heureux et très érudit possesseur de l'exemplaire unique, M. L. WILLEMS, à Gand, prépare une étude approfondie sur ce livre populaire et ses différentes sources. Moi-même, je m'en suis occupé dans un article consacré à son imprimeur, l'anversois Roland Vanden Dorpe, et destiné au prochain fascicule du Bulletin des Bibliophiles Anversois. (Cf. *Le Compas d'Or*, 1932, n° 1).

Au n° 36, E. van Heurck a omis de rappeler son propre article sur *Une ancienne édition anversoise de Pierre de Provence*. Cette lacune a été comblée ci-dessus, dans les Notes bibliographiques (II, 2).

Au n° 82, on peut ajouter : V. A. DE LA MONTAGNE, *Den schrijver van « Den Spiegel der Joncheyt »*, paru dans le *Tijdschrift voor Boek- en Bibliotheekwezen*, V (1907) p. 264 ss.

V. Toutes les réimpressions modernes des livres populaires anciens sont soigneusement indiquées par E. van Heurck dans son magnifique répertoire. Ces indications sont particulièrement précieuses pour ceux qui veulent étudier les livres populaires flamands au point de vue de la langue ou de leur contenu, et qui n'ont pas toujours les originaux, tous plus ou moins rares, quelques-uns rarissimes, à leur libre disposition. Malheureusement, bien des réimpressions, tirées souvent à un très petit nombre d'exemplaires pour une société de bibliophiles, sont devenues introuvables à leur tour. Tel n'est pas le cas pour la belle collection des *Nederlandsche Volksboeken opnieuw uitgegeven vanwege de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde, te Leiden* (Leyde, E. J. Brill, 1902-13). Des onze volumes que comprend la collection actuelle, un seul — *De historie van Floris ende Blanceflour* — est épuisé ; les autres peuvent être acquis à un prix raisonnable. En voici la liste, en suivant l'ordre adopté par van Heurck :

Roncevale (van Heurck, n° 1) ; Malegijs (n° 4) ; Turias ende Florela (n° 18) ; Gilijs (n° 19) ; Ridder metter swane (n° 22) ; Verloren Sone (n° 49) ; Soudaens Dochter (n° 50) ; Jan van Beverley (n° 58) ; Christoffel Wagenaer (n° 68) ; Jacke (n° 72). De plus, *Salomon ende Marcolphus* (n° 44) est sous presse.

Pour terminer, je signale que le texte flamand le plus ancien des « Quatre fils Aymon » vient d'être réédité, avec introduction et glossaire, par G. S. OVERDIEP, *De Historie van den vier Heemskinderen, uitgegeven naar den druk van 1508, berustende op de Universiteitsbibliotheek te München*. Groningue et La Haye, J. B. Wolters, 1931.

VI. Pour chacun des livres populaires, l'exemplaire décrit est soigneusement indiqué en note, dans une référence bibliographique exacte et complète. Cette mention manque sous le n° 65 : *De historie van Virgilius* (p. 104). L'auteur possédait cependant un exemplaire de l'édition hollandaise, cité dans le catalogue de la vente de sa bibliothèque, 1<sup>re</sup> partie, p. 22, n° 575. — Pour le n° 32 de son recueil, *Die historie van den vromen ridder Parijs ende van die schone Vienna* (p. 55), nous ignorons la provenance du volume décrit, non mentionné dans le catalogue précité. La référence bibliographique ne concorde pas avec celle donnée par BORCHLING, qui ne connaît qu'un seul exemplaire de ce livre populaire rarissime, qu'il renseigne comme appartenant à la bibliothèque du duc d'Arenberg. Parler encore, en 1931, de la bi-

bliothèque du duc d'Arenberg, dont la plus grande partie — et probablement le volume en question — se trouve à la Bibliothèque Royale, voilà une information qui n'est certainement pas *up to date*. Cf. C. BORCHLING et BR. CLAUSSEN, *Niederdeutsche Bibliographie*, 1<sup>er</sup> fasc., p. 58, n° 130. Neumünster, 1931.

Avant de clore ces notes, je crois nécessaire de corriger une erreur qui s'est introduite dans la neuvième notice, consacrée à l'histoire d'Olivier de Castille, dont il n'existe qu'une édition néerlandaise, publiée à Anvers, vers 1510, par H. Eckert van Homberch. On n'en connaît plus qu'un seul exemplaire (HAIN, n° 12.010). A ce propos, E. van Heurck fait la remarque suivante : « Contrairement à ce qui est annoncé dans W. Nyhoff et M. E. Kronenberg, *Nederlandsche Bibliographie* (Suppl. I), l'édition de H. Eckert van Homberch n'appartient pas à la Bibliothèque de l'Université de Louvain ». Heureusement, les bibliographes cités ne se sont pas trompés : au moment où j'écris ces lignes, j'ai devant moi le précieux volume, magnifique *unicum* qu'il convient de décrire en détail, ce que je compte faire bientôt, ailleurs.

Les quelques illustrations de cet article ont été choisies, à titre de spécimen, parmi les *soixante-cinq* qui ornent l'ouvrage monumental d'E. van Heurck sur *Les Livres populaires flamands*.

Au moment de clore cette notice — hommage suprême à l'Ami qui n'est plus — je signalerai, dans le dernier fascicule, reçu à l'instant, de la *Revue de Folklore français* (II pp. 315 suiv.), les pages émues consacrées au « prince du folklore belge », qui « ne fut pas seulement un amateur distingué, mais un vrai savant ». Elles émanent du cœur et de la plume autorisée de P. SAINTYVES, ami sincère et admirateur enthousiaste d'E. van Heurck, président de la Société du Folklore français. Ce fut pour lui « un grand regret de n'avoir pu l'accompagner à sa dernière demeure ». On le voit, et la constatation pour nous est consolante, E. van Heurck a laissé des regrets universels.

JEAN GESSLER.

Louvain.

N. D. L. R. — Nous remercions M. Julien van Heurck, frère de notre regretté ami, à la complaisance duquel nous devons d'avoir pu illustrer cet article de quelques planches tirées sur les bois originaux.

Rappelons que l'ouvrage édité à Anvers, chez Buschmann sur papier supercalandré de Virginal, est vendu 100 fr. et les cinquantes exemplaires de luxe sur Hollande van Gelder à la Cuve, 200 fr.

## Le Jeu de Cartes.

*Voici une amusante fantaisie dont nous donnons une traduction libre du flamand en français.*

I.

Een Duitschen soldaat heel kloek,  
Kwam in de kerk, zonder verduiken  
In plaats van een kerkeboek  
Een gansch kaartspel te gebruiken  
Hetgeen kwam te mishagen,  
Aan d'overheden, want,  
Men zag hem overdragen  
Gauw aan zijn sergeant  
Aan zijn majoor.  
Dien soldaat werd geroepen  
Men sprak hem aan (bis)  
Over dit vreemd en stout bestaan.

II.

Dien soldaat sprak : mij wel ver-  
[staan  
Mijnheer Major let op mijn woorden  
Gij weet dat een arm soldaat  
Die maar per dag trek negen oorden  
En net en pront wil gaan  
Mee 't geld van zijnen pree  
Geen kerkeboek kan koopen  
Ik draag mijn kaarten mee  
Als ik ter kerke ga  
De Major sprak met eenen  
Zeg mij nu ter spoed (bis)  
Wat gij in de kerke met die kaarten  
[doet.

III.

De soldaat ziende hem in nood  
Lei de kaarten op de tafel open  
En heeft ze allen klein en groot  
Met veel aandacht overloopen  
Als hij goed had gekeken  
Sprak hij: Mijnheer Major  
De kaarten met één teeken  
Die stellen mij vast voor  
Dat er is éénen God  
Een doopsel en een kerke  
Eén Roomsche Geloof (bis)  
Dat mij maakt voor dwaling doof.

I.

Un soldat allemand, très courageux  
Vint à l'église, et sans s'en cacher  
Prit à la place d'un livre de prières  
Un jeu de cartes au grand complet,  
Ce qui ne dût pas plaire  
Aux autorités, car,  
Le fait fut rapporté  
D'abord à son sergent  
Ensuite à son major.  
Ce soldat fut mandé  
Et on le questionna  
Au sujet de ce fait étrange et auda-  
[cieux

II.

Le soldat dit: Comprenez moi bien,  
Mon major, écoutez mes paroles,  
Vous savez qu'un pauvre soldat  
Qui n'a que sa petite solde  
Et veut être propre et coquet  
Ne peut de son argent  
Acheter un livre de prières.  
J'emporte mes cartes  
Quand je vais à l'église.  
Le major lui dit aussitôt  
Dites moi et rapidement  
Ce qu'à l'église vous faites de vos  
[cartes.

III.

Le soldat se voyant en détresse  
Ouvrit les cartes sur la table  
Les regarda petites et grandes  
Avec beaucoup d'attention,  
Quand ils les eut bien regardées  
Il dit: Mon major  
Les cartes avec un signe  
Me disent bien sûrement  
Qu'il n'y a qu'un Dieu  
Un baptême et une Eglise  
Une confession romaine  
Qui me rend sourd à l'erreur.

IV.

De kaarte twee mij voren leid  
Dat God den Zoon heeft twee natu-  
[ren  
't Is d'Heilige Drijvuldigheid  
Die 'k in de kaarten drij bespeure  
De vieren zonder twisten  
Toonen mij klaar naar wensch  
De vier Evangelisten  
En d'Uitersten des Mensch  
De Dood, Oordeel en Hel  
Ook d'Hemelsche Glorie  
Waardoor ik peis (bis)  
Op de langdurige reis.

V.

De kaarte vijf toont mij weer  
De vijf bloedige wonden  
Die Jezus onzen Goeden Heer  
Heeft ontvangen voor ons zonden  
De zesse naar behagen  
Mij klaar te kennen geeft  
Hoe dat God op zes dagen  
Alles geschapen heeft  
Den Hemel, Aarde en Zee  
De Zonne, maan en sterren  
De mensch volwaard (bis)  
Met alles wat er is op aard.

VI.

Zoo ik de waarheid zeggen mag  
Als ik beschouw de kaarten zeven  
Denk ik op den zevenden dag  
Den Zondag ons van God gegeven  
Tot rust om Hem te dienen  
Als ik de acht beschouw  
Dan valt mij in de zinnen  
De arke van 't gebouw  
Waarin dat Noë was  
Met zonen en hun vrouw  
't Getal van acht (bis)  
Bleef in den Zondvloed onversmacht!

IV.

Les cartes deux me disent  
Que Dieu le Fils a deux natures  
Et c'est la Sainte Trinité  
Que je trouve par la carte trois  
Les quatre sans conteste  
Me montrent à volonté  
Les quatre évangélistes  
Et les quatre fins de l'homme  
La Mort, le Jugement, l'Enfer  
Mais aussi la Gloire du Ciel  
Ce qui me fait réfléchir  
Au long voyage.

V.

La carte cinq ne montre à nouveau  
Les cinq plaies douloureuses  
Que Jesus, notre doux Seigneur,  
Souffrit pour nos péchés.  
Les six à satisfaction  
Me disent clairement  
Comment Dieu en six jours  
A tout créé  
Le Ciel, la terre et les Mers  
Le Soleil, la lune et les étoiles  
Et l'homme  
Avec tout ce qui est sur terre!

VI.

Si je puis dire la vérité  
Quand je regarde les cartes sept  
Je songe au septième jour  
Le Dimanche nous octroyé par Dieu  
Pour repos et pour Le servir.  
Quand je considère le huit  
Il me vient à l'esprit  
Que l'Arche fut construite  
Par Noé qui l'occupa  
Avec ses fils et leurs femmes  
Au nombre de huit  
Qui lors du déluge ne furent point  
[noyés!

## VII.

De *negen* brengt mij in het brein  
 Dat er zijn negen vreemde zonden  
 Van tien melaatschen dat er zijn  
 Ook tot negen ondankbaar vonden  
 De *tien* stelt mij voor oogen  
 De tien geboden straf  
 Die 't Heilig Schrift komt toogen  
 Die God aan Mozes gaf  
 Dan denk ik nog daarbij  
 De tien schrikbre plagen  
 Die God eerst zond (bis)  
 Eer Pharao in de zee verslond.

## VIII.

De vier *zotten* in het spel  
 Stellen mij voor de Lasteraren  
 Die schier als duivels uit de hel  
 Rond onzen Zaligmaker waren  
 Wanneer hij werd gevangen  
 De vier *vrouwen* bekend  
 Toonen mij naar verlangen  
 Hoe ieder element  
 Water, lucht, vuur en wind  
 Mij houden in het leven  
 't Geen ik beken (bis)  
 En mijnen Schepper dankbaar ben

## IX.

De vier *Heeren* en *Azen* schoon  
 Toonen mij 't Heilig Kruis verheven  
 Waaraan Christus Gods eenig zoon  
 Zijn leven kwam ten beste geven  
 Het Kruis dat heeft vier hoeken  
 Waardoor vlucht 't helsch gespuis  
 De *Klavers*, door te zoeken  
 Daar vind ik weer het Kruis  
 Als ik de *Pijkens* zie  
 Dan denk ik op de lans  
 Waarmee gewis (bis)  
 Jezus zijde doorstoken is.

## VII.

Le *neuf* me porte à l'esprit  
 Qu'il y a neuf péchés d'autrui  
 Et que de dix lépreux guéris  
 Il en fut neuf ingrats  
 Le *dix* me met devant les yeux  
 Les dix commandements  
 Que selon l'Écriture Sainte  
 Dieu a donné à Moïse  
 Et je songe encore aussi  
 Aux dix terribles plaies  
 Que Dieu a transmises  
 Avant que Pharao par les flots fut  
 [englouti.]

## VIII.

Les *quatre* valets du jeu  
 Me montrent les calomnieateurs  
 Qui à l'instar des diables de l'enfer  
 Rodèrent autour de notre Sauveur  
 Quand il fut appréhendé  
 Les *quatre dames* connues  
 Me montrent à satiété  
 Comment chaque élément  
 L'eau, l'air, le feu et le vent  
 Me tiennent en vie  
 Ce que je reconnais  
 Et pour lesquels je rends grâce à  
 [mon Créateur.]

## IX.

Les *quatre rois* et les *as*  
 Me montrent la Sainte Croix  
 Par laquelle le Christ le fils unique  
 [de Dieu]  
 A donné pour nous sa vie  
 La Croix a quatre extrémités  
 Devant lesquelles fuit l'être infernal  
 A chercher parmi les *Trèfles*  
 J'y trouve à nouveau la croix  
 Quand je regarde les *Piques*  
 Je songe à la lance  
 Avec laquelle, pour sûr  
 Fut transpercé le sein de Jésus.

## X.

In het bezien van d'*Herlen* kaart  
 Beschouw ik Jezus vlammend herte  
 Die zijne Kerk bemind, bewaard  
 En haar vertroost in druk en smerte  
 De *Koekens* waard bepereld  
 Beschouw ik in 't gemoed  
 Hoe Jezus voor de wereld  
 Vergoten heeft zijn bloed  
 Tot onzer ziele baat  
 En te wasschen van zonden  
 Om ons gelijk (bis)  
 Te brengen in zijn Vaders Rijk.

## XI.

De kaarten van geheel het spel  
 Tot twee en vijftig wel bekeken  
 Er zijn in 't jaar, bevat mij wel  
 Juist ook twee en vijftig weken  
 Kan twaalf kaarten tellen  
 Geschilderd groof en fijn  
 Dat doet mij voren stellen  
 Dat er in g'heel het jaar  
 Zijn twaalf maanden saam  
 Dus kan de kaart mij dienen  
 Voor almanak  
 Voor bijbel en voor kerkboek in den  
 [zak.]

## XII.

De majoor zeide heel voldaan  
 Zoo een kaartspel moet men bekro-  
 [nen]  
 Hij liet den soldaat henen gaan  
 En kwam hem altijd liefde toonen  
 Dus al wie 't kaartspel eeren  
 Volgt dezen soldaat maar  
 Wilt ware deugden leeren  
 Laat uw boos leven daar  
 Dit geestelijke kaartspel  
 Dat leert ons mediteeren  
 Bij wijl en tijd (bis)  
 Voor 't geen ons dient ter zaligheid.

## X.

En regardant les cartes *Cœur*  
 Je considère le Cœur enflammé de  
 [Jésus]  
 Qui aime son église et la protège  
 Et la soutient dans l'épreuve et la  
 [douleur]  
 De *carreaux* comme des perles  
 Je trouve dans mon esprit  
 Comment Jesus pour le monde  
 A versé son sang  
 Pour le bien de notre âme  
 Et l'Expiation des péchés  
 Pour nous mener  
 Ensemble au royaume de son père.

## XI.

Les cartes de tout un jeu  
 Vont jusqu'à cinquante deux  
 Et s'il me revient il y a dans l'année  
 Tout juste cinquante deux semaines  
 Je puis douze cartes y compter  
 Bel et bien imagées  
 Qui me disent clairement  
 Qu'il y a dans un an  
 En tout douze mois  
 Par conséquent les cartes je prend  
 Pour almanach  
 Pour Bible et livre de prière.

## XII.

Le Major dit tout content :  
 Un tel jeu doit être couronné,  
 Le soldat alors put s'éloigner  
 Et toujours il lui montra sa bien-  
 [veillance,  
 [cartes]  
 Suivent alors ce soldat  
 Veuillez vous initier à la vertu  
 Laissez là votre vie desordonnée  
 Ce jeu de cartes spirituel  
 Vous apprendra à méditer  
 De temps à autre  
 A ce qui nous mènera au salut.  
 Communiqué par  
 CYRIEL DE VUYST.

## Congrès, Réunion, Exposition.

*Folklore et science.* — Les séances consacrées cette année par le Séminaire de Philosophie de l'Institut des Hautes Études à l'examen d'un problème de folklore ont revêtu un caractère particulièrement important.

Le thème était : dans l'Histoire des Sciences, analyser les conceptions ayant revêtu un caractère folklorique et dans le folklore, relever les résidus de conceptions scientifiques périmées.

M. Minnaert, au cours d'une première séance, en citant de nombreux exemples a montré :

- 1<sup>o</sup>) que des quantités de résidus d'anciennes théories scientifiques passent dans l'esprit populaire et s'y conservent longtemps.
- 2<sup>o</sup>) que la pensée populaire oppose une forte barrière à la transmission des concepts scientifiques.
- 3<sup>o</sup>) ne passe dans l'esprit populaire que ce qui est conforme à sa psychologie.
- 4<sup>o</sup>) La science et l'esprit populaires sont cependant guidés par les mêmes aspirations.
- 5<sup>o</sup>) Les grands problèmes scientifiques ont été ébauchés par les penseurs des époques primitives.
- 6<sup>o</sup>) Durant tout le cours de son développement la science a puisé de droite et de gauche dans l'acquis folklorique des peuples.
- 7<sup>o</sup>) La science universitaire a été parfois réellement vaincue par la tradition populaire. (Ex : Hypnose).
- 8<sup>o</sup>) Quand une idée scientifique naît, on dirait que dès ses débuts elle a à se défendre contre des interprétations d'ordre simpliste, animiste ou même superstitieux.

M. Marinus, a consacré la deuxième séance à dégager le rôle de la logique dans ces diverses manifestations. Il a montré d'abord combien la logique rationnelle, (la seule que l'on admet généralement) avait été proportionnellement peu appliquée au cours des temps, comparativement à la logique affective ou des sentiments et à la logique « biologique » absolument inconsciente.

Avec des exemples à l'appui il a montré que :

- 1<sup>o</sup>) Le peuple a encore aujourd'hui des explications irrationnelles de faits expliqués maintenant rationnellement par la science.
- 2<sup>o</sup>) Le peuple a eu des connaissances exactes, mais avec explications irrationnelles, alors que la science rejetait ces connaissances parce qu'elle ne pouvait les expliquer rationnellement.

- 3<sup>o</sup>) Les systèmes scientifiques passés ont donné, des phénomènes, des explications irrationnelles à nos yeux, mais rationnelles aux yeux des savants d'alors.
- 4<sup>o</sup>) Les systèmes scientifiques actuels ont conservé des résidus d'anciennes explications irrationnelles.
- 5<sup>o</sup>) Ils transportent avec eux des explications irrationnelles de phénomènes non encore explicables rationnellement mais sans s'en rendre compte.
- 6<sup>o</sup>) Des connaissances précises, ayant reçu des applications ont pu être trouvées à plusieurs endroits, puis perdues et retrouvées plus tard à d'autres endroits.
- 7<sup>o</sup>) Dans l'étude des faits nouveaux (ex. : sociologie, sociétés animales, Folklore) nous apportons d'abord des explications imitées des explications irrationnelles anciennes.

Des communications sur le même sujet sont annoncées par MM. Mortier et Boomans.

Ajoutons qu'à la seconde de ces séances assistait le P<sup>r</sup> Lehman, d'Altona, qui jouit dans le monde scientifique d'une grande réputation. De passage à Bruxelles, il avait tenu à venir voir comment le problème du Folklore était étudié au Séminaire de philosophie. Il n'a pas caché, après cette séance combien était utile et devait-être féconde la façon dont le Folklore était envisagé à l'Institut des Hautes Études.

*Exposition Internationale des Arts Populaires de Berne.* — Le Folklore Brabançon a donné (n<sup>o</sup> 61) un programme détaillé de cette exposition qui doit avoir lieu en 1934. Les pays suivants ont fait actuellement parvenir leur adhésion : Albanie, Autriche, Espagne, Grèce, Hongrie, Luxembourg, Panama, Roumanie, Tcheco-Slovaquie, Turquie, Yougo-Slavie. Des négociations permettant d'escompter la participation des pays ci-dessous sont continuées : Allemagne, Angleterre, États Unis, France, Italie, Pays-Bas, Pologne. La participation des Indes Néerlandaises est acquise déjà de la part des Pays-Bas. Avec une précipitation qui semble bien indiquer qu'il n'a pas compris l'importance de cette manifestation, le gouvernement Belge a répondu négativement. Il est permis d'espérer qu'il reviendra sur cette décision. La Suisse a toujours participé à toutes nos expositions. En 1930, elle avait un pavillon à Liège et un à Anvers. Elle est sollicitée pour notre exposition de 1935. Et la Suisse n'a certes pas abusé des expositions. Nous ne pouvons pas croire que cette réponse sera définitive.

*Ethnologie.* — Les lecteurs du Folklore Brabançon ont été tenus au courant des efforts faits pour grouper en Belgique, les personnes s'intéressant aux questions d'Ethnologie. Il est indispensable en effet que les spécialistes des diverses sciences de l'Homme songent à confronter les connaissances acquises dans leur

domaine respectif afin de dégager les mécanismes fonctionnels de la vie sociale. Un groupement de ce genre ne peut manquer d'être fécond en efforts synthétiques. La Société Royale d'Anthropologie et de Préhistoire a décidé lors de son assemblée générale du 25 janvier la création dans son sein d'une section d'Ethnologie. Elle sera présidée par M. Smets, recteur de l'Université de Bruxelles. Au cours de cette séance de fondation, M. Minnaert a présenté un programme d'activité pour la nouvelle section.

*Congrès Archéologique et Historique.* — Le 29<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique se tiendra à Liège du 30 juillet au 5 août 1932. Il est organisé par l'Institut Archéologique Liégeois, la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, la Société Libre d'Emulation et la Société des Bibliophiles Liégeois, avec le concours de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire, du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts, et du Musée de la Vie Wallonne.

La cotisation est fixée à cinquante francs. Comme il est de règle dans les Congrès de la Fédération, elle sera réduite à vingt-cinq francs pour les membres de la famille d'un adhérent habitant sous le même toit, ainsi que pour les étudiants des Universités et des établissements assimilés. La cotisation réduite ne donne pas droit au volume de compte-rendu du Congrès.

Des excursions Archéologiques seront organisées notamment dans les régions si intéressantes de la nouvelle Belgique (Malmédy, Eupen, etc...). Un Comité spécial se préoccupe d'organiser celles-ci dans les meilleures conditions de confort, en même temps qu'il s'efforce de sérier ces excursions de façon à contenter les spécialistes inscrits dans chacune des sections du Congrès. Des fouilles sont aussi prévues dans les principaux gisements préhistoriques de la région liégeoise. Le Musée de la Vie Wallonne compte, de son côté, présenter aux membres du Congrès s'intéressant au Folklore, des films inédits se rapportant aux métiers et aux coutumes de la région wallonne.

Les personnes désireuses de participer d'une façon active aux travaux sont instamment priées de faire parvenir au secrétariat général, rue Gretry, 189, Liège, avant le 15 mai, un résumé succinct, (20 lignes d'impression) et, si possible, dactylographié, de leurs communications. L'usage des langues est libre.

*Sections du Congrès :*

*1<sup>er</sup> Section-Préhistoire.*

*2<sup>e</sup> Section-Archéologie et Histoire de l'Art.*

- A. Epoques gallo-romaine et franque.
- B. Epoques Carolingienne, Ottonienne, Romane et Gothique.
- C. Epoques Renaissance et Moderne.

*3<sup>e</sup> Section-Histoire.*

- A. Histoire du moyen-âge.
- B. Histoire moderne et contemporaine.
- C. Histoire des Institutions.
- D. Histoire Ecclésiastique.
- E. Histoire des dialectes régionaux (ancienne principauté de Liège).
- F. Sciences auxiliaires de l'histoire (paléographie, diplomatique, héraldique, sigillographie, numismatique, bibliothéconomie, archivéconomie).

*4<sup>e</sup> Section-Musicologie.*

*5<sup>e</sup> Section-Folklore-Ethnographie.*

[Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que le Folklore a cessé de figurer parmi les sciences auxiliaires de l'Histoire, ce que depuis bien des années nous n'avons cessé de demander. La Rédaction.]

*Un Musée d'archéologie juive à Anderlecht.* — L'Administration communale d'Anderlecht se propose de créer, parmi les sections documentaires qui doivent figurer au Musée de la Maison d'Erasmus, une section spécialement consacrée aux antiquités hébraïques et au folklore juif.

La Commune d'Anderlecht était en effet désignée pour prendre cette intéressante initiative, attendu qu'elle est le siège d'une très ancienne et très nombreuse colonie israélite qui constitue une des caractéristiques de ce pittoresque faubourg de Bruxelles.

Nous ne doutons pas que parmi nos lecteurs il en soit qui s'intéressent vivement à ce domaine peu connu et très curieux de l'archéologie et du folklore et, c'est pourquoi, nous signalons aux personnes qui désireraient coopérer d'une manière effective à cette fondation ou qui voudraient y attacher leur nom par une donation, qu'elles peuvent s'adresser pour tous renseignements au Conservateur du Musée communal, à Anderlecht.

PCOAS

## Bibliographie.

ISI COLLIN. *Almanach de Compère Guilleri*. Prix 50 francs.

L'Almanach de Compère Guilleri, en un temps semé de soucis et d'inquiétudes, c'est comme la main tendue d'un ami, l'optimisme d'une âme franche et jeune. Il apprendra aux moroses qu'après tout nos raisons d'être heureux sont plus nombreuses qu'on le croit, à condition de les chercher dans le spectacle journalier. Même si notre jardin est petit, il comporte assez de fleurs et de fruits pour donner à tous du bonheur !...

Chaque jour, Isi Collin écrivait un billet pour les lecteurs de son journal. Voilà des années qu'il en avait pris l'habitude, si bien qu'au moment où la mort injuste nous l'a enlevé, près de quinze cents de ces petits papiers imprimés s'accumulaient dans les tiroirs de son bureau ! Quelques fidèles, soucieux de servir sa mémoire, ont relu ces billets. Et, à mesure qu'ils les isolaient davantage de l'ensemble du quotidien, qui emporte avec lui le meilleur, sans qu'on s'en aperçoive toujours, ils voyaient se dégager plus clairement l'émotion poétique et la valeur littéraire de ces proses menues.

Elles leur sont apparues d'une qualité telle qu'ils n'ont pas cru pouvoir les abandonner à leur destinée fugitive. Un choix lent et laborieux, délicat, puisqu'il obligeait à des sacrifices nombreux, les a amenés à grouper une centaine de billets qui formaient la guirlande des mois. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier jusqu'à la Saint-Sylvestre, les images se sont alors rangées, au fil des jours. Et c'est ainsi qu'est né l'*Almanach de Compère Guilleri*.

Compère Guilleri, c'est vous et moi, c'est Monsieur-tout-le-monde. Monsieur-tout-le-monde observe les choses et les gens, s'en va musardant un peu dans le beau passé légendaire que nous ont transmis nos enfances peuplées de contes, de saints mitrés, avec leur crosse et leur barbe de coton frisé, de gnomes, de lutins, de farfadets, de tigres et de Peaux-Rouges. De tout cela il retient quelque chose qu'avec précaution, il range dans son carnet, classe dans son herbier ou dans la boîte de fer blanc qu'il porte sur le dos. L'éditeur de l'*Almanach* a raison quand il dit, en présentant le livre : « ce journaliste averti était un charmant poète, parti dès l'aube à la chasse aux papillons ».

Il serait à la fois difficile et indiscret de commenter ce livre, émouvant à plus d'un titre.

Ce qu'on admirera également, dans ce délicieux recueil, c'est son unité. Ces billets écrits au jour le jour ont une telle

parenté d'esprit et procèdent si parfaitement de la même sensibilité qu'on les sent liés l'un à l'autre par des rapports plus étroits encore que ceux qu'ils doivent à la chronologie du calendrier. Le spectacle de nature, de vie et de légende qu'ils nous offrent est surtout un spectacle d'âme. Il faut le tenir pour une façon de poème familier, proche de nous comme le sont les événements, les êtres et les choses qui ont donné à Isi Collin ses thèmes favoris.

La maison d'édition de l'*Eglantine*, (20, rue de Lengletier, Bruxelles) s'est surpassée dans la présentation de l'*Almanach de Compère Guilleri*. En s'inspirant de formules traditionnelles, elle a voulu qu'il fût orné du seul commentaire graphique qui lui convenait et elle ne pouvait faire un choix plus heureux qu'en s'adressant à Mme Suzanne Cocq. Comme si l'on contait Peau d'Ane, on prendra un plaisir extrême à regarder les vingt planches qu'elle a gravées pour célébrer avec Isi Collin et selon son esprit, les mois, les jours et les fêtes. Chacune de ses illustrations est à la fois innocente et malicieuse. On y voit des fleurs, des arbres, les œufs de Pâques et les Saints de glace. Et pour le nouvel an, elle a dessiné la bouteille de porto, les galettes, le bouquet enrubbanné et la lettre des enfants, ornée d'un cœur et de souhaits naïfs.

R. D.

DR FRANS M. OLBRECHTS. *Een oud Mechelsch Bezwerings-formulier*. C'est avec joie que nous avons appris la publication du travail de M. Olbrechts qu'il y a quelques années déjà l'Académie flamande avait couronné et c'est avec une satisfaction plus grande encore que nous avons lu l'ouvrage dont les mérites sont très grands. C'est vraiment une œuvre dont la science folklorique belge peut s'enorgueillir.

L'auteur a découvert chez un guérisseur de Malines, un manuscrit de 1702 traitant de la magie et des incantations qui ne manque pas d'intérêt. Il découvrit peu après un second recueil manuscrit d'incantations apparenté au premier. Tous deux sont flamands.

La première partie du travail du Dr Olbrechts est une belle étude sur la nature et la cause des maladies dans la pensée populaire, étude solidement documentée tant du point de vue folklorique que du point de vue ethnographique.

La deuxième partie, un peu trop écourtée peut-être, traite des méthodes de guérison.

Le chapitre troisième parle des incantations, c'est à dire de la guérison des maladies par la parole.

La seconde partie comprend le texte et les notes explicatives. En ce qui concerne le texte nous pouvons assurer qu'il est riche en documentation tout au point de vue de la magie que de la médecine populaire. Les notes sont intéressantes et témoignent d'une solide érudition.

Nous connaissons M. Olbrechts comme un ethnographe de grand mérite nous sommes heureux de pouvoir le compter parmi les meilleurs folkloristes belges.

P. H.

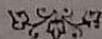
R. VAN WEDDINGEN. *Handleiding van Kunst Geschiedenis*, 132 blz. geillustr. bij A. De Boeck, 265 rue Royale, Bruxelles. Prix: 14 francs.

D'une façon synthétique, notre collaborateur dont on a pu apprécier ici à diverses reprises des études très approfondies concernant les gildes et chambres de Rhétorique de Diest, nous présente, avec une illustration abondante, une histoire générale de l'art, conforme au programme officiel de l'enseignement moyen. Le choix d'illustrations est fait de façon à montrer les types caractéristiques des écoles et autant que possible parmi des œuvres ou des monuments connus.

NICULESCU VARONE. *Dictionarul jocurilor romanesti* (Coreografie populara) 186 p., 80 lei ; *Jocuri romanesti necunoscuta* (cu un indice alfabetic si bibliografic al tutorilor jocurilor noastre populare) 160 p., 60 lei ; *Alte jocuri romanesti necunoscuta* (Noi contributi la folklorul nostru coreografic) 98 p. 40 lei.

Ces trois ouvrages, dont le prix représente environ 30 à 35 francs de notre monnaie, constituent un inventaire du folklore, de la dialectologie et de la linguistique roumaine, que nous signalons à ceux que l'étude comparée du langage et du folklore intéresse.

*Huldebetoon Isidoor Teirlinck.* — Cette brochure de 32 pages contient le compte rendu de la manifestation organisée le 22 février 1931 en l'honneur de notre grand folkloriste Isidore Teirlinck. On y trouve les discours qui furent prononcés et la liste des souscripteurs au volume de *Mélanges* offert en cette occasion au jubilaire.



Zoo pas verscheen een nieuwe, aanzienlijk vermeerderde uitgave van

## VLAAMSCHE KINDERSPELEN UIT WEST-BRUSSEL

: door Aimé DE CORT, Schoolhoofd :

Een flink boekdeel (15.5 × 20 cm.) van meer dan 250 blz., keurig gedrukt, sierlijke letter, degelijk, geribd papier. Omslagteekening in drie kleuren van Felix TIMMERMANS.

Den eersten druk viel een zoo gunstig onthaal te beurt, zoo van wege critici als publiek, dat hij na korten tijd uitverkocht was. Thans verschijnt een tweede aanzienlijk vermeerderde definitieve druk. Deze bevat een 200-tal straatspelen met bijhorende liedjes (notenmuziek), versjes, aftelrijmpjes, een greep uit de taal der Brusselsche straatjeugd, benevens talrijke illustraties door de kinderen zelf geteekend, enz.

Het is een boek dat nauwkeurige kennis weet te paren aan humor en levenslust. Het bevat een schat van spelen die hier voor 't eerst beschreven zijn, frissche, geestige plaatjes, rijmpjes, liedjes (notenmuziek), enz.

Prijs : ingenaaid fr. 45.— (fl. 3.25), gebonden in linnen band fr. 55.— (fl. 4.25).

Uit de talrijke lovende besprekingen :

C. HUYSMANS (hoofdartikel in « *Vooruit* »): « De Cort heeft een schat van Brusselsche kinderspelen, liedjes, versjes en uitdrukkingen verzameld, die ons doen inzien hoe Vlaamsch het karakter der hoofdstad gebleven is ».

JOH. DE MAEGT (hoofdartikel in « *Het Laatste Nieuws* »): « We mogen er den h. De Cort dankbaar om zijn, dat hij reeds vóór den oorlog zijn verzameling aanlegde. Het is een verrassende bijdrage tot de studie van het Vlaamsch in het Brusselsche ».

PAUL KENIS (in « *Volksontwikkeling* »): « ...Niet het minst interessant zijn de attelrijmpjes en liedjes, maar wij zijn den auteur ook dankbaar omdat hij ons een greep uit den woordenschat der Brusselsche straatjeugd geschonken heeft ».

LAMBRECHT LAMBRECHTS (in « *Muziekwarande* »): « Wat De Cort leverde is een geestig boek, vol humor en kleur, leven en ziel. Wij feliciteeren hem voor zijn werk, voor zijn kennis van het Brusselsche kinderwereldje ».

Prof. D<sup>r</sup> DE KEYSER (in « *Vandaag* »): « ...Een werk dat verrast, want de folklorist Aimé De Cort vindt nog oorspronkelijke kinderspelen, die hij ons schenkt in een prettig geschreven en uitgegeven boek, dat wij ten zeerste aanbevelen ».

M. DE MEYER (in « *De Standaard* »): « Het boek is een zeer belangrijke bijdrage tot de Vlaamsche folklore ; het is alles oorspronkelijke documentatie ».

« *Volkskunde* »: « Zeer welkom heeten wij deze verzameling van den gekenden schrijver en folklorist Aimé De Cort. Het werk volledigt op degelijke wijze de documentatie van De Cock en Teirlinck ».

« *Bibliotheekgids* »: « Een uitmuntend boek van den ijverigen Aimé De Cort, een werk voor onderwijzers en folkloristen dat spoedig uitverkocht zal heeten ».

« *Brabantsche Folklore* »: « Een zeer belangrijk werk, dat wij alle Folkloristen aanbevelen ».

« *Vlaamsche Gids* »: « Het interessant boek bevat een aantal liedjes en spotrijmpjes, van vóór en na den oorlog, en vooral een schat van aftelrijmpjes en een schilderachtige greep uit den woordenschat der jeugd ».

Al de uitgaven van L. J. Kryn zijn in elken ernstigen boekhandel voorhanden, waar zij tegen de vastgestelde prijzen te bekomen zijn. Ook kan rechtstreeks besteld worden : het is dan voldoende het bedrag der bestelling te storten op postrekening : L. J. Kryn, Brussel, N<sup>o</sup> 156.002. De verzending volgt onmiddellijk. Tegen terugbetaling wordt niet geleverd, daar dit te duur komt te staan en vele omslachtige en ingewikkelde formaliteiten vergt.

# ZONNEBOEKJE

## NEDERLANDSCHE GEDICHTEN

### V<sup>o</sup>OR 3<sup>n</sup> EN 4<sup>n</sup> GRAAD L. O.

#### EN VOOR HET MIDDELBAAR ONDERWIJS

BIJEENGEZAMELD DOOR

H. OPBEBEECK,

-:- LEERAAR M. O. -:-

In pedagogische kringen wordt gevoeld dat het lezen van gedichten dringend dient bevorderd, niet alleen om meer poëzie te brengen op school, maar ook omdat gedichten ten slotte het beste middel aan de hand doen om de taal der leerlingen te louteren en te verrijken.

Deze ZONNEBOEKJES zijn een nieuwe verzameling met smaak en opvoedkundig inzicht gekozen gedichten. Vooral uit het werk onzer moderne dichters werd geput, niet alleen om de leerlingen uit den hooger grad van het L. O. vatbaar te maken voor mooie, frissche zeggings, maar tevens om hen eerst en vooral met de beschaafde taal van *nu* vertrouwd te maken. Enkele gedichten werden opgenomen met het oog op uitspraakoefening.

Deze bloemlezing werd geboren uit warme bewondering voor onze dichtkunst, uit genegenheid voor onze schooljeugd, en tot bevordering van het moedertaalonderwijs. Samensteller en uitgever hopen op de belangstelling van alle leerkrachten te mogen rekenen.

Druk en afwerking werden doelmatig bestudeerd : de letter is fraai en zeer leesbaar, de druk is zuiver en duidelijk, het papier degelijk, het formaat klein en handig (zakformaat 11.5 x 16.5), de prijs zeer laag.

Reeds zijn verschenen en onmiddellijk verkrijgbaar :

ZONNEBOEKJE I

fr. 3.—

ZONNEBOEKJE II

fr. 4.—

# MUZIEK BELUISTEREN

door WILLEM PELEMANS

MET EEN WOORD VOORAF VAN

-- E. J. VERHEYEN --

PROFESSOR IN DE PEDAGOGIEK

: AAN DE RIJKSUNIVERSITEIT TE GENT :

Een brochure in-16° (11.5 × 16.5 cm.)

Prijs : 6 fr.

In zijn « WOORD VOORAF » zegt E. J. Verheyen :

„ Dit werkje van den jongen componist Willem Pelemans is bedoeld als een inwijding, als een wegwijzer in het rijk der klanken. Het geeft geen eenzijdig woorden-onderwijs, geen literaire bespiegelingen, maar pakt de koe onmiddellijk bij de horens en verwijst telkens, voor oefeningsstof en voorbeelden ter illustratie, naar gramofoonplaten die in het bereik liggen van iedereen : dit is, van psychologisch-pedagogisch standpunt uit, één van zijn groote verdiensten. Dat het geen handleiding is voor het onderwijs in de muziek op de lagere school, maar bestemd voor adolescenten en volwassenen, zal uit de lectuur voldoende blijken. We hopen van harte dat deze poging om het volk en alle oningewijden nader te brengen tot de goede muziek — poging wier opvoedende beteekenis aan niemand zal ontsnappen — de waardeering moge genieten waarop ze recht heeft. ”

Deze studie is bedoeld als een inwijding in de geheimen der muziek, vooral voor onderwijzers en leeraars. Zij is in eenvoudige taal geschreven, die onmiddellijk vatbaar is zelfs voor degenen die volstrekt geen muziekkennis hebben, doch gevoel en gehoor bezitten.

---

---

## PANORAMA D'UN SIÈCLE DE LITTÉRATURE NÉERLANDAISE

en Belgique : 1830-1930

par URBAIN VAN DE VOORDE

Un volume in-8°. 16 frs. belges (étranger 12 frs. français).

-- Prospectus détaillé sans frais sur demande --